

Régie du Domaine Skiable de
Gresse-en-Vercors
Rapport annuel d'activité 2021

Rédigé par Hugo COURTOIS, directeur



Sommaire

A - Introduction	2	E - Finances	24
B - Données générales	5	I - Fonctionnement	25
I - Objet de la structure	6	II - Investissement	29
II - Renseignements administratifs	7	III - Etude STRATORIAL 2021	30
III - Gouvernance	8	F - connaissance de la clientèle	39
IV - Ressources humaines	9	I - Enquête 2021/2022	40
V - Tarifs 2021/2022	10	II - Provenance de la clientèle	45
C - Projets 2021	11	II.1 - Nombres de forfaits par département	45
I - Installation de 9 enneigeurs	12	II.2 - Chiffre d'affaires par département	46
II - Itinéraires de ski de randonnées	15	II.3 - Provenance de la clientèle de l'Isère	47
III - Ski nordique	16	III - Utilisation des remontées mécaniques	48
IV - Big Air Bag	16	IV - Analyses des ventes BtoC	50
V - Tubbing	17	V - Analyse des ventes BtoB	54
VI - Expérimentation Blanchon / Alleyrons	17	G - Communication	58
D - Données techniques	19	I - Revue de presse	59
I - Jours d'ouvertures	20	II - Réseaux sociaux	62
II - Pluie des 29 et 30 décembre	20	III - Notoriété en ligne	65
III - Neige de culture	22	IV - Accueil d'influenceurs	66
IV - Damage	22	V - Animations et événements	66
V - Secours	22	V.1 - Pots d'accueil	66
VI - Entretien des remontées mécaniques	23	V.2 - Descentes aux flambeaux	66
VII - Véhicules	23	V.3 - Événement de début de saison	67
VIII - PIDA	23	V.4 - Événement de fin de saison	68
		H - Groupes de travail 2022	69

A - INTRODUCTION



Le présent rapport est prévu par les statuts de la Régie du Domaine Skiable de Gresse-en-Vercors (RDSGV), validé en Conseil Municipal du 19 décembre 2019 :

Article 36. Rapport annuel d'activité

Une fois par an, au plus tard le 31 mars de l'année N+1 pour l'année N, le Directeur de la Régie transmettra un rapport annuel d'activité, approuvé au préalable par le Conseil d'Administration, au Maire de la Commune de Gresse en Vercors.

Ce rapport annuel d'activité doit permettre au Maire de connaître les conditions d'exploitation du service public géré par la Régie, tout en permettant la comparaison entre l'année en cours et la précédente.

Doivent notamment être commentées les principales données financières, tarifaires, mais aussi les données techniques relatives à l'année en cause.

La Régie du Domaine Skiable, créée le 1^{er} janvier 2020, est une régie de la commune de Gresse-en-Vercors à personnalité morale et à autonomie financière en charge d'un service public industriel et commercial (ce type de statut est également parfois appelé Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial).

L'année 2021 a été marquée par la crise du COVID, qui a empêché l'ouverture des remontées mécaniques de janvier à mars 2021 (à l'exception du tapis permettant de l'initiation et l'accès au tubing) et par les changements du Président, du Directeur et du Directeur d'exploitation.

Ainsi, pour plus de lisibilité et une meilleure analyse, le présent rapport s'étend en partie jusqu'à mars 2022, notamment concernant les bilans de vente sur la saison et certains projets.

CHIFFRES CLES DE LA SAISON 2021/2022

Jours d'ouvertures : 88 jours du 4 décembre 2021 au 13 mars 2022 :

- week-end du 4/5 et 11/12 décembre à la demande de la Mairie.
- 7j/7 du 18 décembre au 4 mars
- du 5 au 13 mars à la demande de la Mairie

Journées skieurs : 48 434

Passages aux remontées mécaniques : 625 237

Forfaits vendus : 40 161 pour 827 280,85 €

- Forfaits journée et ½ journée : 33 819
- Forfaits 2 à 5 jours : 811
- Forfaits 6/7 jours : 1642
- Forfaits 8 jours et + : 46

Chiffre d'affaires : 865 907,15 €

B - DONNEES GENERALES



I - OBJET DE LA STRUCTURE

Article 2. Objet

La Régie a pour objet l'exploitation et la gestion du service public des remontées mécaniques et des pistes de ski alpin existantes sur le territoire de la Commune (ANNEXE N° 1). Le service public des remontées mécaniques est défini comme étant l'entretien, le renouvellement, le remplacement, la réalisation de remontées mécaniques, ainsi que leur gestion et l'exploitation des pistes de ski qui leur sont attachées (ANNEXE N° 2).

Outre cette mission principale, elle est compétente pour gérer des installations annexes et aménager et exploiter des activités touristiques hivernales et estivales, sur la Commune de Gresse en Vercors, dont le périmètre concerné est défini en annexe 2 Article 2.

Ces activités connexes pourront être à vocation sportive, ludique.

Elles permettront de développer la fréquentation touristique du domaine skiable.

Il incombe à la Régie de passer les contrats concernant la gestion des activités connexes susvisées.

La Régie pourra en outre réaliser toutes prestations de services liées à l'objet principal, pour le compte de tiers. (...)

Article 3. Activités complémentaires

La Régie peut exercer, à titre accessoire, des activités complémentaires à ses missions définies à l'articles 2, aux conditions et modalités prescrites par les lois et règlements.

Par ailleurs, la Commune pourra être amenée à compenser le coût de prestations de service de nature économique pour sujétion de service public.

Dans ce cas, un mandat précis sera mis en place, décrivant les obligations de service public dont la Régie aura la charge, leur coût et la compensation stricte de ce coût par les pouvoirs publics (horaires de fonctionnement attendus, modulation des horaires, tarifs imposés...).

II - RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Adresse :

Régie du Domaine Skiable de Gresse-en-Vercors
1965 Route du Grand Veymont
38650 Gresse-en-Vercors

Siren : 880 716 121

Siret : 880 716 121 00012

Catégorie juridique :

4140 - Etablissement public local à caractère industriel ou commercial

Activité Principale Exercée (APE) :

49.39C - Téléphériques et remontées mécaniques

Convention collective :

Convention collective nationale des remontées mécaniques et domaines skiables

III - GOUVERNANCE

La RDSGV est administrée par un Conseil d'Administration composé de 7 membres désignés par le Conseil Municipal sur proposition du Maire, un Président élu au sein du Conseil d'Administration, et un Directeur, désigné par le Conseil Municipal puis nommé par le Président de la RDSGV et également Directeur des Services de la Commune. Un Directeur d'Exploitation a la charge de la réalisation opérationnelle des missions de la RDSGV.

Conseil d'administration :

- 4 membres élus du Conseil Municipal : Jean-Luc Jamoneau, Dominique Greslou, Gilles Apeloig, Bertrand Lecuyer
- 3 représentants des usagers et personnes qualifiées : Franck Grabias, Christophe Hassler, Didier Riche

Président :

- Jean-Luc Jamoneau depuis le 15 avril 2021
- Gilles Apeloig jusqu'au 15 avril 2021

Directeur :

- Hugo Courtois depuis le 3 mars 2021
- Nadine Beley jusqu'au 3 mars 2021

Directeur d'Exploitation

- Jean-François Motes depuis le 23 août 2021
- Valéry Routaboul jusqu'au 31 mars 2021

Le Conseil d'Administration s'est réuni 11 fois en 2021.

Une Commission composée d'habitants et de socio-professionnels a également été réuni 2 fois en 2021.

IV - RESSOURCES HUMAINES

Equipe permanente :

Hugo Courtois, directeur

Jean-François Motes, directeur d'exploitation

Thomas Anel, adjoint au chef d'exploitation et responsable maintenance

Fabienne Arpin-Pont, responsable administratif et responsable des caisses

Marine Auvergne, responsable commercialisation et communication

Nicolas Bonfils, agent de maintenance remontées mécaniques en alternance

Saisonniers 2021/2022 :

Entretien : 1 agent de maintenance

Pistes : 1 chef des pistes + 3 pisteurs + 1 patrouilleur

Damage : 2 dameurs

Caisses : 4 caissiers

Exploitation : 14 perchmans

Parc roulant : 1 technicien

Nordique : 1 pisteur dameur + 1 patrouilleur dameur

V - TARIFS 2021/2022

En 2021, le Conseil d'Administration a voté une augmentation globale des tarifs de 6%.

PROPOSITION TARIFS 2021 / 2022 SKI ALPIN GRESSE EN VERCORS
OUVERTURE STATION LE 18 DECEMBRE 2021 FERMETURE STATION LE 06 MARS 2022

VERSION 2

FORFAIT	SEMAINE HORS VACANCES SCOLAIRES		WEEK-END, JOURS FERIES VACANCES SCOLAIRES	
	NORMAL	REDUIT (1)	NORMAL	REDUIT (1)
journée (de 2 à 5 jours)	17,90 €	15,30 €	21,50 €	19,10 €
6 jours	83,80 €	71,00 €	116,60 €	95,40 €
A partir du 7ème jour	15,20 €	12,90 €	18,30 €	15,90 €
Matin (jusqu'à 13h00)	15,60 €	13,10 €	18,30 €	16,10 €
Après-Midi**	15,90 €	13,10 €	18,60 €	16,10 €
Journée Pras/Bessarts Tapis (2)	12,00 €		14,70 €	
Journée partenaire (3) + groupe 20 pers	15,90 €	13,10 €	20,00 €	16,40 €
Pass Tribu 1 journée (4)	63,6 (enfant sup 13,90€)		80,00 (enfant sup 18,50€)	
Pass Tribu 6 jours (4)	300,00€ (enfant sup 66,20€)		405,00€ (enfant sup 85,90€)	
Piétons			7,00 €	
Saison adulte			292,00 €	
Saison réduit (1)			232,00 €	
Moins de 5 ans et plus de 76 ans			Gratuit (justificatif obligatoire)	

(**) = délivré à partir de 12h00 utilisable à 12h30

(1) = forfait moins de 18 ans, + 70 ans*, étudiant moins de 25 ans* (* sur présentation justificatif)

(2) = téléskis Bessarts /Pras et Tapis ski

(3) = partenaire : Alice, Cézam, TTI, CHU..... sur présentation de la carte

(4) = 4 personnes (2 adultes + 2 enfants - 18 ans)

(5) = Tarif Ski Club, valable uniquement dans la période vente promo du 25/10/2021 au 26/11/2021 avec dossiers complet (photo-paiement)

(5) = tarif ESF

Forfait scolaire journée	7,00 €
Forfait scolaire 1/2 journée	4,70 €

TO basse saison 6 jours :	71€ adulte	/	56 € -18 ans
TO haute saison 6 jours :	98,6 € adulte	/	79,50 € -18ans

Forfait saison promotionnel UNIQUEMENT WEB	
Adulte	183,70 €
Moins 18 ans	141,90 €
du 13/09/2021 au 03/10/2021	

Forfait saison promotionnel caisses RM + web	
Adulte	202,40 €
Moins 18 ans (5)	154,00 €
du 25/10/2021 au 26/11/2021	

Tapis 1/2 journée	5,60 €
Tapis journée	8,90 €
Tubbing 1h + bouée	6,90 €
Tubbing 2h + bouée	9,10 €

C - PROJETS 2021



I - INSTALLATION DE 9 ENNEIGEURS ET OPTIMISATION DE L'INSTALLATION EXISTANTE

Un chantier d'investissement de 804 000 euros, initié en 2019, a été réalisé en 2021. 9 enneigeurs supplémentaires ont été rajouté sur la piste des chamois, et l'installation a été reprise pour permettre une meilleure utilisation des enneigeurs actuels (changement de têtes, changement de transformateur, mise en place de variateurs, optimisation de l'utilisation des pompes existantes).

Le chantier a été accompagné par MDP Consulting comme Maître d'œuvre, qui a fait le bilan suivi du chantier :

Calendrier Planification Réalisation

Rappel : 2019 : Etudes environnementales et techniques, DCE entreprises, démarrage travaux de terrassement à l'automne . 2020 : élections et fin travaux terrassement Piste Chamois. 2021 : référendum au printemps, début des travaux Neige début juillet avec mise en route mi novembre.

Toutes les opérations se sont déroulées dans les temps prévus lorsque les ordres de service ont été donnés, que ce soit pour les études (y compris environnementales), les consultations, les travaux.

Démarrage des premières études en 2015 entre Régie et Technoalpin. Appel à Maître d'Œuvre en 2019.

Travaux de terrassement débutent à l'automne 2019 et finissent en 2020

2020 : élections avec changement de municipalité et un stand-by d'un an. Mise en place d'un référendum au printemps 2021.

Dès résultat de celui-ci, tout a été enclenché pour une réalisation de la fin de l'installation (réseaux, process, booster) à l'automne 2021

Mise en route de l'installation fin novembre, production début décembre 2021

Dernières finitions 2022 : Biaelec fin janvier/début février suite à Consuel, Pélissard : finitions local armoire puissance SDM1 pour avril/mai et

Enherbement 2nd passage pour juin

Bilan environnemental

Cas / Cas très détaillé (35 pages hors CERFA), validé par décision de l'Autorité Environnementale le 31 07 2019

Mesure principale de réduction : commencer les travaux de terrassement après le 15 août (nidification avi-faune). Mesure appliquée

Mesures de prévention anti-pollution avec kit anti-pollution par engin, stockage des engins sur zone définie et imperméabilisée

Aucun incident : RAS

Bilan technique

Puissance installée augmentée de 200 kW (pompe booster et 9 enneigeurs à 0,1kw/u)

Débit instantané sur secteur Pierre Blanche passant de 200 à 240 m³/h et transfo du Pas de la Ville de 800 kva changé pour un 1240 kva

Modification transfo SDM1 permettant de faire fonctionner tous les enneigeurs en température marginal (3, pompes et 2 compresseurs d'air)

Optimisation de 3 enneigeurs avec production améliorée (besoin de 15 bars de pression au lieu de 20, et consommation d'air diminuée de moitié (18 Nm³/h au lieu de 40 Nm³/h)

3 variateurs mis en place (variateur existant sur pompe MND/SUFAG) pour démarrage pompes et régulation du débit suivant demande au lieu du tout ou rien

Câblage entre SDM1 et transfo datant de la fin des années 80. Impossibilité de passer les câbles dans les janolènes existants. Nécessité de refaire tranchée et réseaux sur 30 ml (4 200 €HT)

Seul équipement pas réalisé par rapport à Marché de base : non intégration des 2 enneigeurs mono-fluide MND/SUFAG dans supervision TECHNOALPIN en raison de l'impossibilité de récupérer les tables d'échanges de ces canons dû à la disparition du fournisseur de carte. Ces deux enneigeurs peuvent malgré tout être gérés à distance à condition de paramétrer un volume dédié. Possibilité d'intégrer ces canons dans la supervision à condition d'acheter de nouvelles cartes électroniques (voir coût ci-dessus)

II - ITINERAIRES DE SKI DE RANDONNEES

Suite à un appel à projet du Département de l'Isère, la Commune de Gresse-en-Vercors a souhaité mettre en place trois itinéraires de ski de randonnées balisés, avec redescente sur les pistes de ski alpin.

La RDSGV a pleinement participé à la création de ces itinéraires en :

- coordonnant la mise en place techniques des itinéraires,
- définissant les besoins en matériels (balises, panneaux d'informations, jalons, DVA check) et préparer les devis auprès des fournisseurs,
- s'assurant du balisage pendant l'exploitation.

Un événement de lancement a également été organisé par le département le samedi 12 février 2022, avec un programme d'ateliers sur inscriptions :

- initiation ski de randonnée
- préparer sa sortie sur terrain enneigé
- sauvetage avalanche
- escape Game
- sensibilisation au dérangement hivernal de la faune sauvage
- projection du film « Traces » à 17h



III - SKI NORDIQUE

Sur la saison 2020/2021, la RDSGV a géré techniquement le ski nordique pour le compte de la Commune. Concrètement, la RDSGV a embauché deux daineurs/pisteurs dédiés sur la saison, sous l'autorité du Directeur d'Exploitation. Cette organisation a permis une mutualisation des moyens, notamment des pisteurs qui pouvaient être mobilisés à la fois sur le ski nordique et sur le ski alpin.

Les coûts spécifiques à cette activité (33 569,85 €) sont pris en charges par la RDSGV puis facturés à la Commune. Pour l'année prochaine sera étudié la possibilité pour la RDSGV de prendre également en charge une partie de l'entretien des pistes.

IV - BIG AIR BAG

Le magasin Grillet Sports a en fin d'année 2021 fait l'acquisition d'un Big Air Bag pour des animations vélos sur la saison été. Il a proposé à la RDSGV de lui louer sur la saison hiver.

Après discussion en CA et analyse par le Directeur d'Exploitation, il a été décidé d'expérimenter la mise en place d'une nouvelle offre de saut sur Big Air Bag sur les vacances de février 2022, avec les tarifs suivants : 2€/1 saut ; 5€/3 sauts ; 10€/7 sauts.

Malheureusement, à la veille de l'ouverture, le personnel recruté spécifiquement pour la gestion de cette activité s'est blessé en faisant les tests de préouverture. Faute de personnel compétent et formé, et au regard des risques que mettaient en avant cet accident, il a été décidé de travailler sur l'intersaison pour étudier une possible nouvelle expérimentation sur la saison 2022/2023.



V - TUBBING

La gestion du tubing a été compliquée cette année. Le circuit demande beaucoup de mise en place, de contrôle et de suivi, sans personnel dédié. Les années précédentes le perchman au tapis gérait les deux, mais était surchargé de travail, ce qui pouvait poser des problèmes de surveillance et de contrôle.

Une solution d'aménagement et de gestion doit être trouvée pour les saisons prochaines.

VI - EXPERIMENTATION BLANCHON / ALLEYRONS

A la demande du Conseil d'Administration, il a été testé d'alterner des ouvertures en semaine du secteur des Alleyrons et du télésiège du Blavet, pour permettre aux skieurs présents quelques jours de profiter des deux secteurs. Cette expérimentation a eu lieu sur deux semaines, du 24 janvier au 6 février, avec le Télésiège Blanchon ouvert les dimanche, lundi, mercredi, jeudi, samedi, et les Téléskis Blavet et Alleyrons ouverts les dimanche, mardi, mercredi, vendredi et samedi.

Fréquentation des téléskis concernés pendant l'expérimentation :

Jours	Nombre de passages Blanchon	Nombre de passages Blavet	Nombre de passages Alleyrons
Lundi	331		
Mardi		76	111, dont 43 clients
Mercredi	463	600 (Club)	110
Jeudi	437		
Vendredi		48	53, dont 12 clients

Avantages : permet de faire découvrir une partie du domaine skiable à nos clients. Permet avant les vacances de février de pouvoir réaliser une opération de maintenance en journée qui aurait dû être faite le soir si le TSF avait fonctionné (ripage des pinces) ce qui entraîne des économies d'heures de personnel.

Inconvénients : plusieurs clients mécontents de la fermeture du télésiège, qu'ils ne comprennent pas malgré l'ouverture des Alleyrons. Pas de possibilité d'utilisation du Yooner/Surf pour les débutants. C'est la seule possibilité pour des clients débutants n'arrivant pas à prendre le TK Pras de découvrir cette partie du domaine. Certaines personnes apprécient de prendre le TS pour se reposer et discuter.

Ces résultats serviront de base de réflexions pour les périodes d'ouvertures de la saison suivante.

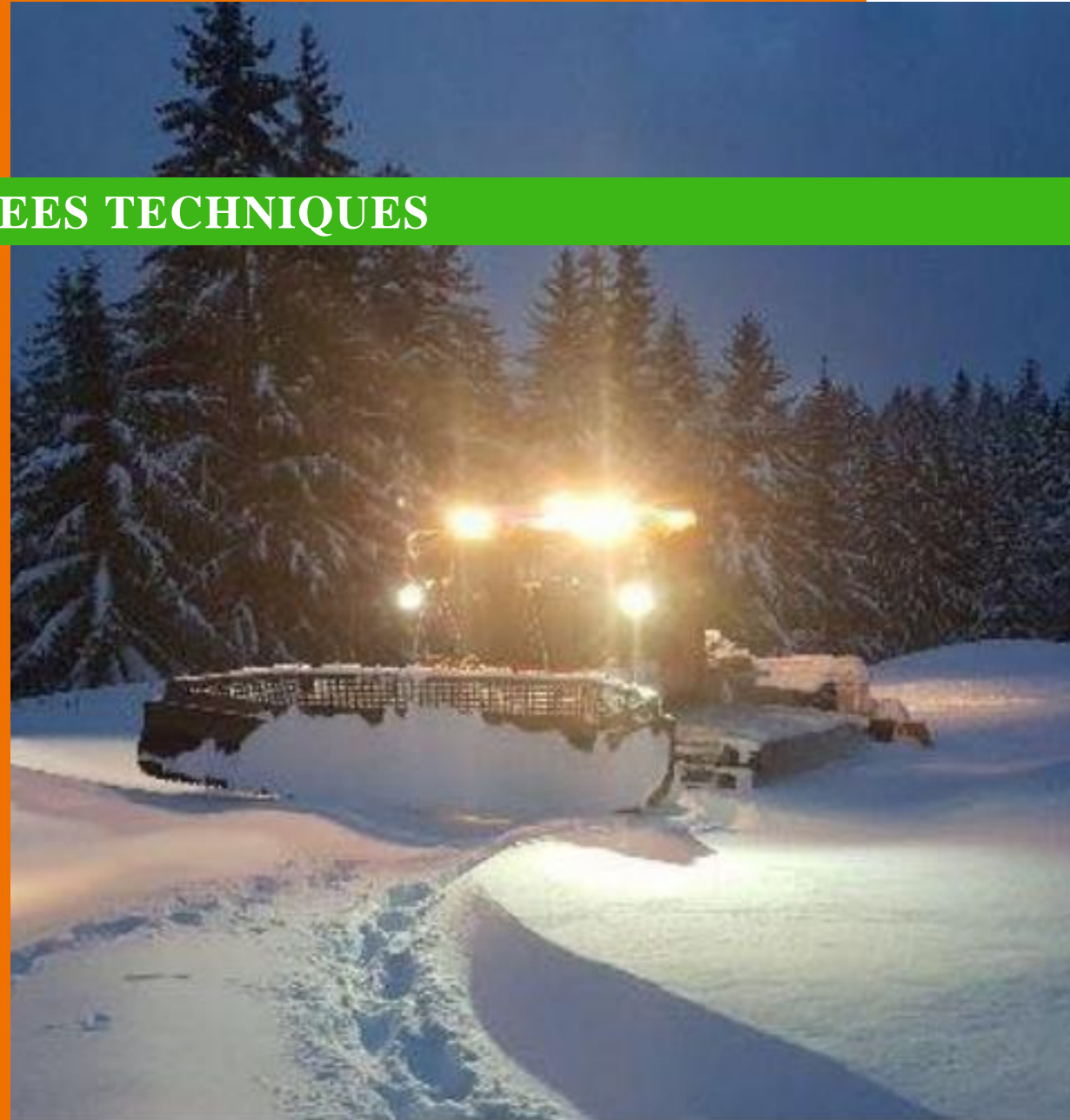
VII - CONVENTION AVEC L'ESF

La RDSGV et l'ESF se sont rapprochés pour formaliser une nouvelle convention locale de partenariat, dans le but de « *promouvoir l'image de la destination, développer et coordonner les activités avec l'objectif d'assurer la satisfaction des visiteurs, touristes, et professionnels utilisateurs du domaine skiable* ». Cette convention comprend notamment la mise à disposition par la RDSGV à l'ESF d'un espace pour l'organisation d'un jardin d'enfant, incluant le télésiège « Jardin d'enfant (Babar) », dont l'ESF se charge de l'exploitation. Les années précédentes ce télésiège était exploité par la RDSGV et gratuit pour le public.

VIII - CONVENTION AVEC LE SKI CLUB

La RDSGV et le Ski Club de Gresse-en-Vercors ont conclu une convention pour la saison pour caler les dates des différents entraînements et manifestations, et l'apport de chacune des parties.

D - DONNEES TECHNIQUES



I - JOURS D'OUVERTURES

Le domaine skiable a ouvert 88 jours sur la saison 2021/2022.

Nombre de jours d'ouvertures des saisons précédentes :

14/15	15/16	16/17	17/18	18/19	19/20	20/21	21/22
86	71	86	86	88	86	83	88

II - PLUIE DES 29 ET 30 DECEMBRE

La météo de cette saison a été particulièrement favorable. Bien que les chutes de neige aient été moins importantes que d'autres années, le froid s'est installé sur le long terme et a permis de la conserver. Les week-ends ont été particulièrement propices avec du beau temps, notamment sur l'ensemble des week-ends du mois de janvier.

Un événement marquant reste toutefois à déplorer, avec de très importantes pluies les 29 et 30 décembre qui ont entraîné des dégâts nécessitant des travaux de terrassement et de déplacement de la neige pour pouvoir rouvrir les pistes concernées.. Ce type d'événement climatique exceptionnel pourrait être amené à se reproduire, et devra être anticipé.



III - NEIGE DE CULTURE

La production de la saison 2021/2022 a commencé le 26 novembre 2021 et s'est terminée le 12 janvier 2022.

La nouvelle installation a répondu aux attentes. 39 000 m³ d'eau ont été utilisée pour produire environ 70 000 m³ de neige.

IV - DAMAGE

1 087h de damage ont été effectuées dont 602h avec le treuil.

Le froid et la neige de cette saison ont permis d'obtenir un damage satisfaisant avec moins d'heures de travail que les années précédentes.

V - SECOURS

42 secours ont été effectués sur la saison, auquel s'ajoute un seul secours hélicoptéré médicalisé.

Le taux d'accidentologie de cette saison a été légèrement plus faible que les saisons précédentes.

Nombre de secours par saisons :

13/14	14/15	15/16	16/17	17/18	18/19	19/20	20/21
61	44	52	42	50	48	53	9

VI - ENTRETIEN DES REMONTEES MECANIQUES

Les remontées n'ont pas été exploitées sur la saison 2020/2021, limitant les nécessités d'entretiens en inter-saison.

L'entretien des remontées mécaniques est assuré par deux personnes. Sur 2021 un poste était libre, nous avons donc du recruter une personne qui a décidé de ne pas rester après l'été. Face aux difficultés de recrutement (aucun CV reçu n'avait véritablement le profil nécessaire), la RDSGV a recruté un apprenti en alternance en CDI. Cet apprenti alterne des périodes dans l'entreprise et une formation spécifique à l'entretien des remontées mécaniques. Un renfort saisonnier a dû également être recruté pour combler les temps de formation de l'apprenti.

VII - VEHICULES

Un responsable de l'entretien du matériel roulant est embauché sur la saison. La dameuse 200 park dédié au ski nordique a 7000h va nécessiter un entretien plus poussé dans les années à venir. Les deux autres dameuses nécessiteront des réparations supplémentaires dans les années à venir.

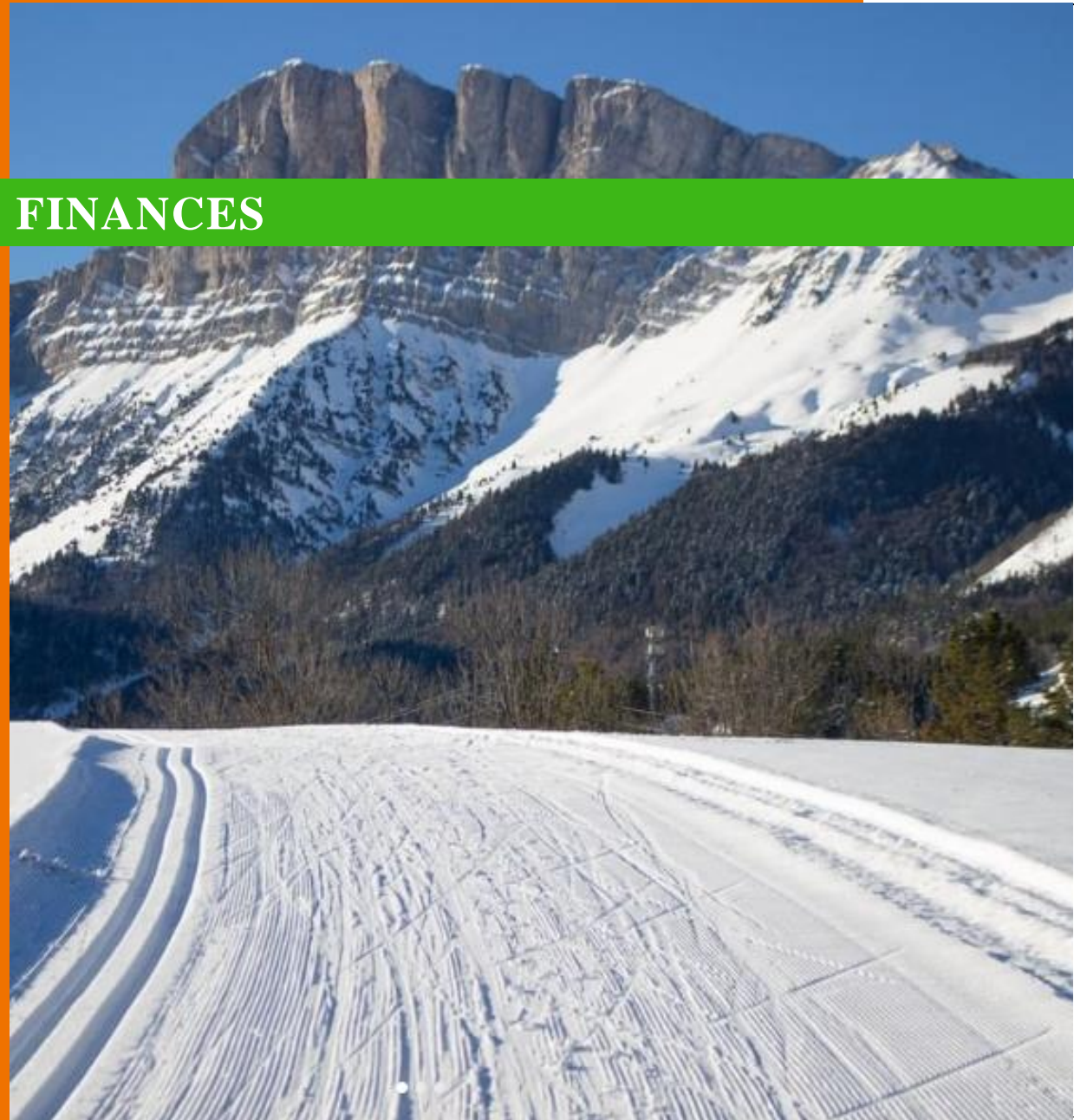
Le parc de 4 motoneiges est vieillissant, et il faudra probablement en remplacer une sur l'année 2022.

VIII - PIDA

Malgré la fermeture, 2 mises en œuvre du Plan d'Intervention de Déclenchement d'Avalanche (PIDA) ont dû être faites sur la saison 2020/2021.

8 interventions ont eu lieu sur la saison 2021/2022.

E - FINANCES



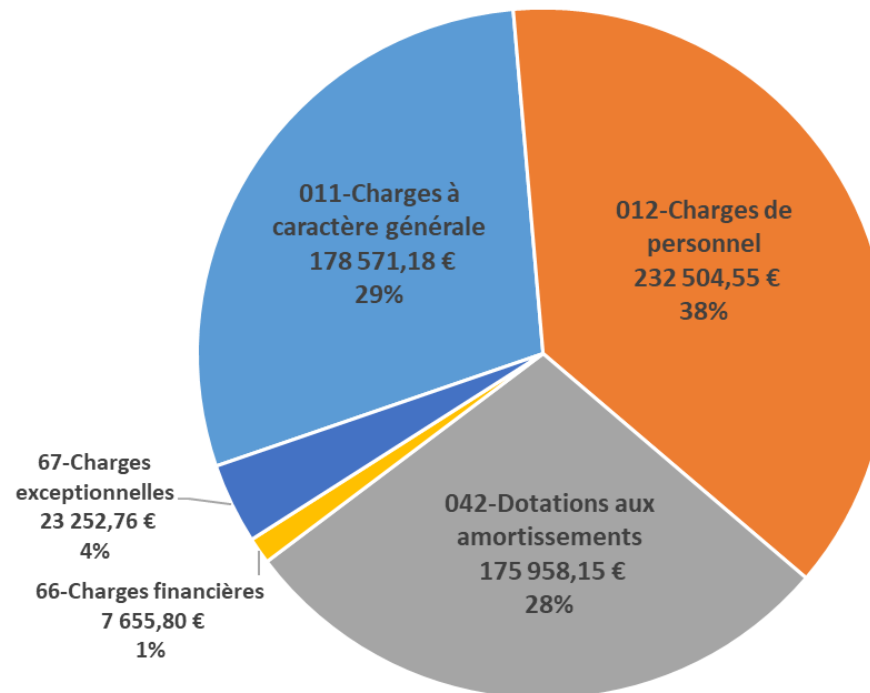
I - FONCTIONNEMENT

Rappel : le bilan financier s'établit au 31 décembre, et est donc à cheval sur deux saisons.

Le Budget 2021 de la RDSGV est fortement marqué par les mesures COVID, qui ont empêchés l'ouverture des remontées mécaniques sur la saison 2020/2021 (à l'exception du tapis).

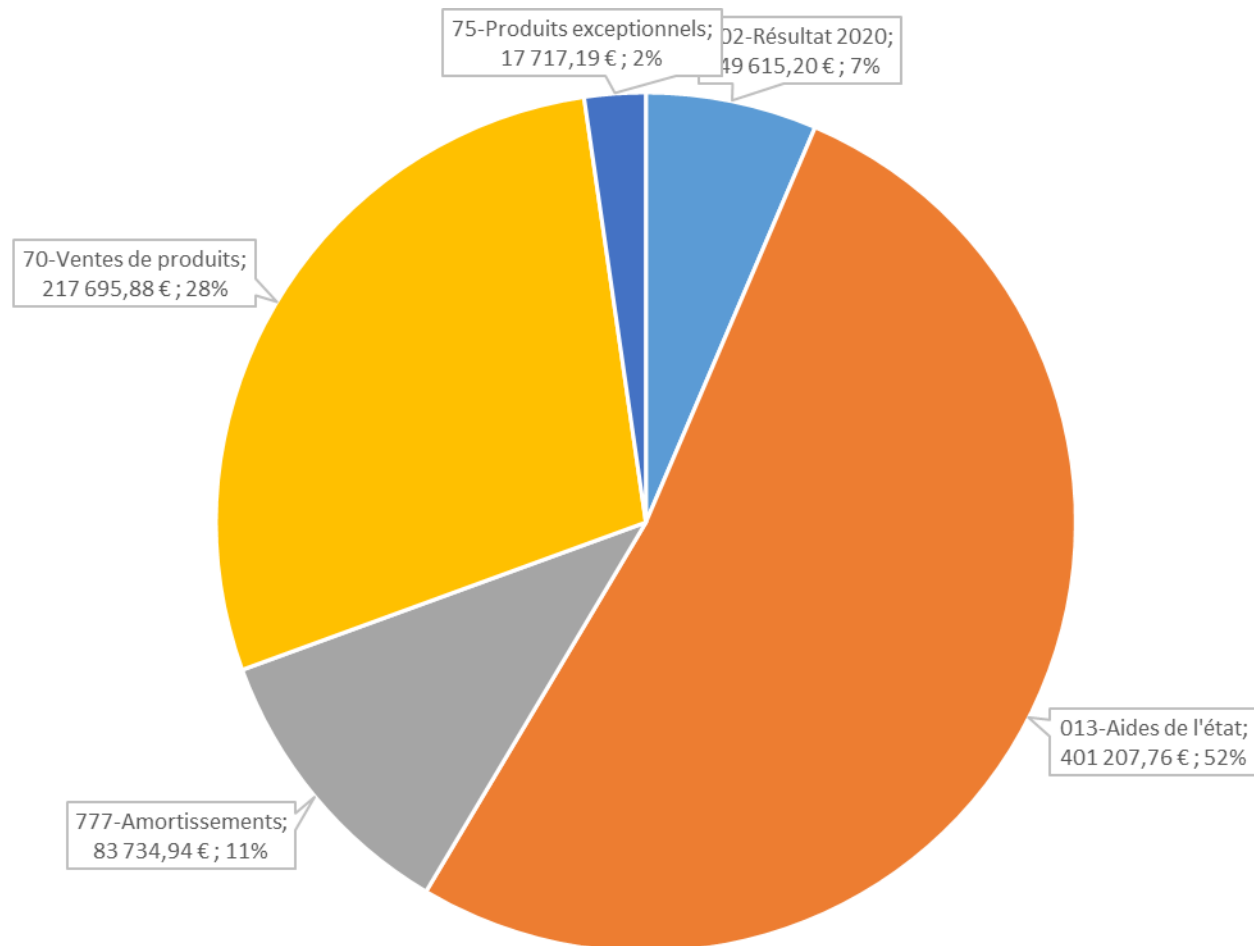
Dépenses de fonctionnement 2021 :

617 942,40 €

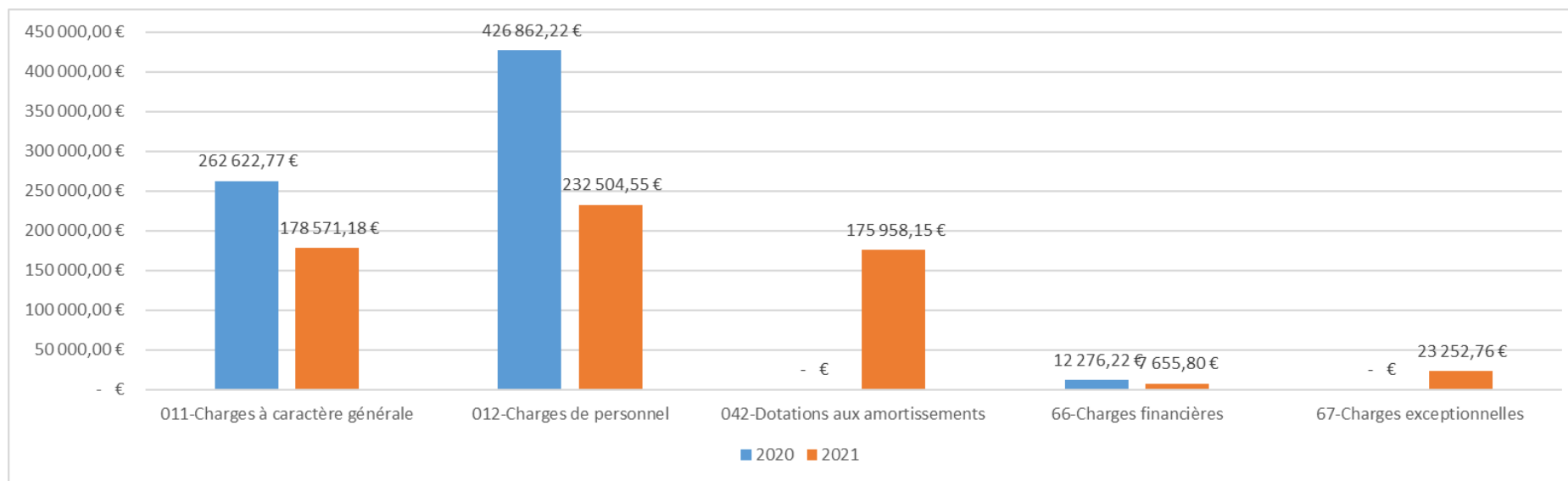


Recettes de fonctionnement 2021 :

769 970,97 €



Répartitions des charges par chapitres en 2020 et 2021



Les dépenses ont été limitées par rapport aux années précédentes, notamment concernant les Ressources Humaines (moins de saisonniers et du chômage partiel pour les permanents) qui passe de 426 000 € en 2020 (où les remontées étaient déjà fermées en décembre) à 232 000 € en 2021 et les charges à caractère général qui étaient à 262 000 € en 2020 contre 178 500 € en 2021.

A noter : les dotations aux amortissements n'avaient pu être passées en 2020 faute du transfert des actifs du budget général de la Commune vers la nouvelle structure. Un rattrapage a été opéré en 2021.

Résultat de fonctionnement : 152 028,57 €

Le budget de fonctionnement 2021 de la RDSGV fait apparaître un résultat positif de 152 028,57 €, permettant ainsi à la structure de dégager la trésorerie nécessaire à son activité.

Toutefois, bien que la quasi-absence de ventes de forfaits ait été compensées par un dispositif exceptionnel d'aides de l'Etat en faveur des exploitants de remontées mécaniques, ce dispositif est soumis à réévaluation en 2022, et l'Etat pourrait réclamer le remboursement d'une partie des aides en fonction des résultats de l'exercice.

Ce résultat de fonctionnement est donc à considérer comme étant temporaire, tant que les contrôles ne seront pas terminés (probablement d'ici l'automne 2022).

II - INVESTISSEMENT

	Dépenses	Recettes	Résultat
2020	108 570 €	108 972 €	402 €
2021	499 525 €	597 430 €	97 905 €

Le budget d'investissement 2021 de la RDSGV est marqué par l'installation de 9 enneigeurs et l'optimisation de l'installation existante pour un total de 790 000 €, financé à 100% par la Région, le Département et la Commune.

Les dépenses et les recettes de ce projet sont réparties sur plusieurs exercices, le résultat affiché sur 2021 ne sera donc pas pérennisé (cf partie spécifique sur le projet d'investissement).

Le seul autre investissement sur l'exercice est l'achat d'un ordinateur portable pour le poste de commerciale, adapté aux logiciels de graphisme, pour 1 253,50 €.

III - ETUDE STRATORIAL 2021

En 2021, la Commune a fait réaliser une analyse financière rétrospective et prospective de ses différents budgets et de la Régie du Domaine Skiable, dont le résultat est présenté ci-dessous.

stratorial

Principe du fonctionnement en EPIC et règle en matière de subventions d'équilibre

Le budget de l'EPIC ayant en charge la gestion des remontées mécaniques fonctionne selon les mêmes modalités comptables que celui des équipements touristiques.

Il y a néanmoins deux différences :

- la première est que **sous la forme d'EPIC, la trésorerie n'est plus reliée à la commune comme c'était le cas au moment de la régie, mais indépendante**. L'EPIC a donc son propre « compte en banque », contrairement au budget des équipements touristiques ou à celui de l'eau et de l'assainissement, et celui-ci doit rester positif.

- l'EPIC est une personne morale et donc possède un fonctionnement différent de celui de la régie au quotidien. La subvention d'équilibre n'est pas plus autorisée que pour la régie, en principe un SPIC doit s'équilibrer par les recettes générées par le fonctionnement et couvrir l'ensemble des charges du compte de résultat. En cela, le changement de statut ne change que le fait que la subvention vienne équilibrer le budget et la trésorerie alors que dans la régie, cette couverture n'était que budgétaire (la trésorerie étant alors commune même si la « théorie prévoit que la trésorerie des SPIC soient distinctes de celles des budgets principaux)

Ainsi, l'article L 2224-1 du CGCT impose un strict équilibre budgétaire des SPIC exploités en régie, affermés ou concédés par les communes. L'article L. 2224-2 prévoit quelques dérogations à ce strict principe de l'équilibre qui sont applicables seulement aux communes (CE 29 octobre 1997, Société des sucreries agricole de Colleville).

Sur la base d'une délibération motivant la subvention versée, le conseil municipal peut ainsi décider de prendre en charge une partie des dépenses du SPIC dans son budget général à travers sa subvention, selon le code général des collectivités territoriales :

1° Lorsque les exigences du service public conduisent la collectivité à imposer des contraintes particulières de fonctionnement

2° Lorsque le fonctionnement du service public exige la réalisation d'investissements qui, en raison de leur importance et eu égard au nombre d'usagers, ne peuvent être financés sans augmentation excessive des tarifs

3° Lorsque, après la période de réglementation des prix, la suppression de toute prise en charge par le budget de la commune aurait pour conséquence une hausse excessive des tarifs.

De fait, l'alinéa 2 est mobilisable dans le cas de Gresse-en-Vercors, dans le cadre d'une délibération à prendre chaque année et pour chaque budget gérant des activités de type SPIC à équilibrer.

Pour autant, la prospective a été construite sans subvention d'équilibre : le résultat négatif correspond à la subvention nécessaire pour équilibrer le budget.

Rétrospective financière

Le résultat d'exploitation sur la période rétrospective est le suivant :

POSTES	MONTANT						
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
PRODUITS D'EXPLOITATION	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Ventes de marchandises	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Production vendue	889 012,04 €	882 501,39 €	722 000,99 €	824 098,30 €	903 918,03 €	909 352,80 €	687 059,08 €
Prestations de services	706 118,52 €	728 482,94 €	558 764,83 €	636 569,53 €	736 429,42 €	748 304,17 €	573 856,96 €
Divers	38 871,01 €	43 329,44 €	30 433,52 €	51 506,46 €	80 267,82 €	55 529,63 €	61 705,53 €
Subventions d'exploitation	110 000,00 €	95 000,00 €	120 000,00 €	120 000,00 €	80 000,00 €	100 000,00 €	39 498,82 €
Autres produits	34 022,51 €	15 689,01 €	12 802,64 €	16 022,31 €	7 220,79 €	5 519,00 €	11 997,77 €
TOTAL I	889 012,04 €	882 501,39 €	722 000,99 €	824 098,30 €	903 918,03 €	909 352,80 €	687 059,08 €
CHARGES D'EXPLOITATION	402 725,52 €	350 778,43 €	274 273,33 €	278 836,46 €	315 379,10 €	335 994,71 €	251 263,41 €
Autres achats et charges externes	402 725,52 €	350 778,43 €	274 273,33 €	278 836,46 €	315 379,10 €	335 994,71 €	251 263,41 €
Impôts, taxes, et versements assimilés	434 895,99 €	417 862,75 €	433 173,98 €	463 125,59 €	479 528,35 €	507 279,43 €	373 187,58 €
Autres	490,00 €	13 147,05 €	24 313,30 €	12 502,76 €	15 586,54 €	17 073,50 €	11 359,36 €
Salaires et traitements	249 963,51 €	244 388,38 €	243 631,46 €	261 972,73 €	289 853,99 €	269 441,16 €	204 224,42 €
Charges sociales	184 442,48 €	160 327,32 €	165 229,22 €	188 650,10 €	174 087,82 €	220 764,77 €	157 603,80 €
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	86 235,95 €	86 198,16 €	49 014,54 €	92 884,18 €	98 005,09 €	89 508,15 €	85 484,06 €
Autres charges	- €	1,01 €	- €	- €	- €	- €	- €
TOTAL II	923 857,46 €	854 840,35 €	756 461,85 €	834 846,23 €	892 912,54 €	932 782,29 €	709 935,05 €
A - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	- 34 845,42 €	27 661,04 €	- 34 460,86 €	- 10 747,93 €	11 005,49 €	- 23 429,49 €	- 22 875,97 €

Il fait apparaître une subvention d'équilibre d'en moyenne environ 104 000 €, soit 10% environ des dépenses de fonctionnement du budget principal.

Cela permet d'arriver au résultat de l'exercice suivant :

POSTES	MONTANT						
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
PRODUITS FINANCIERS	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
TOTAL III	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
CHARGES FINANCIÈRES	13 176,51 €	12 757,69 €	14 798,32 €	14 204,65 €	13 586,61 €	7 632,93 €	10 362,14 €
Intérêts et charges assimilées	13 176,51 €	12 757,69 €	14 798,32 €	14 204,65 €	13 586,61 €	7 632,93 €	10 362,14 €
TOTAL IV	13 176,51 €	12 757,69 €	14 798,32 €	14 204,65 €	13 586,61 €	7 632,93 €	10 362,14 €
B - RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	- 13 176,51 €	- 12 757,69 €	- 14 798,32 €	- 14 204,65 €	- 13 586,61 €	- 7 632,93 €	- 10 362,14 €
A + B - RÉSULTAT COURANT	- 48 021,93 €	14 903,35 €	- 49 259,18 €	- 24 952,58 €	- 2 581,12 €	- 31 062,42 €	- 33 238,11 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS	23 238,08 €	18 067,80 €	54 230,54 €	38 774,11 €	52 994,32 €	41 867,47 €	41 868,47 €
Sur opérations de gestion	- €	1 571,22 €	- €	- €	1 599,21 €	- €	- €
Sur opérations en capital	23 238,08 €	16 496,58 €	54 230,54 €	38 774,11 €	51 395,11 €	41 867,47 €	41 868,47 €
TOTAL V	23 238,08 €	18 067,80 €	54 230,54 €	38 774,11 €	52 994,32 €	41 867,47 €	41 868,47 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES	- €	3 036,44 €	- €	- €	- €	3 209,09 €	- €
Sur opérations de gestion	- €	3 036,44 €	- €	- €	- €	3 209,09 €	- €
TOTAL VI	- €	3 036,44 €	- €	- €	- €	3 209,09 €	- €
C - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	23 238,08 €	15 031,36 €	54 230,54 €	38 774,11 €	52 994,32 €	38 658,38 €	41 868,47 €
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	912 250,12 €	900 569,19 €	776 231,53 €	862 872,41 €	956 912,35 €	951 220,27 €	728 927,55 €
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI)	937 033,97 €	870 634,48 €	771 260,17 €	849 050,88 €	906 499,15 €	943 624,31 €	720 297,19 €
RÉSULTAT DE L'EXERCICE AVANT IMPOTS	- 24 783,85 €	29 934,71 €	4 971,36 €	13 821,53 €	50 413,20 €	7 595,96 €	8 630,36 €

La subvention d'équilibre sur la période 2014-2019 est supérieure à la charge d'amortissement, ce qui signifie que le fonctionnement courant est effectué « à perte ». Ainsi, le petit équilibre économique n'est pas atteint, ouvrir coûte de l'argent à la commune mais contribue à générer de l'activité pour le territoire. Tel est l'enjeu des activités mise en œuvre par les collectivités territoriales dans les petites stations de montagne.

Prospective(s) financière(s)

La prospective financière jusqu'en 2030 et correspondant à la réalisation de l'ensemble des investissements durant l'été 2021, y compris ceux faisant l'objet du référendum auprès de la population du 9 mai 2021, serait la suivante :

POSTES	MONTANT									
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
PRODUITS D'EXPLOITATION	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Ventes de marchandises										
Production vendue	398 493,70 €	788 365,33 €	788 865,22 €	789 370,12 €	789 880,06 €	790 395,11 €	790 915,30 €	791 440,70 €	791 971,35 €	792 507,30 €
Prestations de services	45 141,34 €	726 924,93 €	726 924,93 €	726 924,93 €	726 924,93 €	726 924,93 €	726 924,93 €	726 924,93 €	726 924,93 €	726 924,93 €
Divers	2 287,15 €	49 989,65 €	50 489,54 €	50 994,44 €	51 504,38 €	52 019,43 €	52 539,62 €	53 065,02 €	53 595,67 €	54 131,62 €
Subventions d'exploitation	346 479,51 €									
Autres produits	4 585,70 €	11 450,75 €	11 450,75 €	11 450,75 €	11 450,75 €	11 450,75 €	11 450,75 €	11 450,75 €	11 450,75 €	11 450,75 €
TOTAL I	398 493,70 €	788 365,33 €	788 865,22 €	789 370,12 €	789 880,06 €	790 395,11 €	790 915,30 €	791 440,70 €	791 971,35 €	792 507,30 €
CHARGES D'EXPLOITATION	125 556,32 €	311 052,41 €	315 718,19 €	320 453,96 €	325 260,77 €	330 139,69 €	335 091,78 €	340 118,16 €	345 219,93 €	350 398,23 €
Autres achats et charges externes	125 556,32 €	311 052,41 €	315 718,19 €	320 453,96 €	325 260,77 €	330 139,69 €	335 091,78 €	340 118,16 €	345 219,93 €	350 398,23 €
Impôts, taxes, et versements assimilés	142 901,88 €	467 081,28 €	471 606,70 €	476 177,39 €	480 793,78 €	485 456,33 €	490 165,51 €	494 921,78 €	499 725,61 €	504 577,48 €
Autres	- €	14 538,50 €	14 538,50 €	14 538,50 €	14 538,50 €	14 538,50 €	14 538,50 €	14 538,50 €	14 538,50 €	14 538,50 €
Salaires et traitements	130 651,02 €	267 094,69 €	269 765,64 €	272 463,30 €	275 187,93 €	277 939,81 €	280 719,21 €	283 526,40 €	286 361,66 €	289 225,28 €
Charges sociales	12 250,86 €	185 448,08 €	187 302,56 €	189 175,59 €	191 067,35 €	192 978,02 €	194 907,80 €	196 856,88 €	198 825,45 €	200 813,70 €
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	118 794,19 €	147 502,85 €	145 968,87 €	109 913,81 €	121 616,81 €	121 616,23 €	87 478,68 €	84 056,56 €	83 173,57 €	78 138,71 €
Autres charges										
TOTAL II	387 252,39 €	925 636,54 €	933 293,77 €	906 545,16 €	927 671,36 €	937 212,25 €	912 735,97 €	919 096,50 €	928 119,11 €	933 114,42 €
A - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	11 241,31 €	- 137 271,21 €	- 144 428,55 €	- 117 175,05 €	- 137 791,30 €	- 146 817,14 €	- 121 820,67 €	- 127 655,80 €	- 136 147,77 €	- 140 607,12 €

L'hypothèse retenue pour le chiffre d'affaires est celle de la moyenne 2014-2019, majorée de l'augmentation tarifaire votée de 6% du forfait pour l'hiver 2021-2022. Il n'est pas pris en compte de nouvelle augmentation tarifaire ensuite pour l'alpin mais en revanche, les autres produits (ventes diverses) sont majorés de +1%/an en moyenne. Pour les autres achats, il est considéré une hausse de +1,5%/an et pour le personnel et les charges sociales une hausse de +1%/an.

A l'évolution prévue des amortissements, il est ajouté la charge d'amortissements des nouveaux investissements ainsi :

Amortissements nvx	Montant (€ HT)	Durée (ans)	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Transfo électrique	190 000 €	15	3 167 €	12 667 €	12 667 €	12 667 €	12 667 €	12 667 €	12 667 €	12 667 €	12 667 €	12 667 €
nvx canons	520 000 €	15	8 667 €	34 667 €	34 667 €	34 667 €	34 667 €	34 667 €	34 667 €	34 667 €	34 667 €	34 667 €
Visite télésiège 2024	80 000 €	5				4 000 €	16 000 €	16 000 €	16 000 €	16 000 €	4 000 €	
Visite télésiège 2029	100 000 €	5									5 000 €	20 000 €
TOTAL	890 000 €		11 833 €	47 333 €	47 333 €	51 333 €	63 333 €	63 333 €	63 333 €	63 333 €	56 333 €	67 333 €

Nota bene : le principe de l'amortissement au prorata temporis (durée réelle restant à amortir sur l'année) génère un amortissement d'1/4 l'année de réalisation (octobre à décembre) puis 3/4 lors de la dernière année

Le résultat de l'exercice, incluant l'amortissement des subventions dédiées à chaque projet sur la même durée que celle des investissements, est le suivant :

POSTES	MONTANT									
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
PRODUITS FINANCIERS	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
TOTAL III	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
CHARGES FINANCIÈRES	13 914,71 €	12 432,74 €	11 285,38 €	10 110,35 €	9 145,42 €	8 874,13 €	8 643,45 €	8 512,77 €	8 382,19 €	8 251,41 €
Intérêts et charges assimilées	13 914,71 €	12 432,74 €	11 285,38 €	10 110,35 €	9 145,42 €	8 874,13 €	8 643,45 €	8 512,77 €	8 382,19 €	8 251,41 €
TOTAL IV	13 914,71 €	12 432,74 €	11 285,38 €	10 110,35 €	9 145,42 €	8 874,13 €	8 643,45 €	8 512,77 €	8 382,19 €	8 251,41 €
B - RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	- 13 914,71 €	- 12 432,74 €	- 11 285,38 €	- 10 110,35 €	- 9 145,42 €	- 8 874,13 €	- 8 643,45 €	- 8 512,77 €	- 8 382,19 €	- 8 251,41 €
A + B - RÉSULTAT COURANT	- 2 673,40 €	- 149 703,95 €	- 155 713,93 €	- 127 285,40 €	- 155 962,56 €	- 155 691,27 €	- 130 464,12 €	- 136 168,57 €	- 144 529,96 €	- 148 858,53 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS	55 165,72 €	73 209,62 €	72 519,46 €	54 494,55 €	54 342,90 €	54 360,64 €	38 998,74 €	37 458,79 €	36 611,44 €	32 995,75 €
Sur opérations de gestion	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Sur opérations en capital	55 165,72 €	73 209,62 €	72 519,46 €	54 494,55 €	54 342,90 €	54 360,64 €	38 998,74 €	37 458,79 €	36 611,44 €	32 995,75 €
TOTAL V	55 165,72 €	73 209,62 €	72 519,46 €	54 494,55 €	54 342,90 €	54 360,64 €	38 998,74 €	37 458,79 €	36 611,44 €	32 995,75 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES	22 731,40 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
TOTAL VI	22 731,40 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
C - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	32 434,32 €	73 209,62 €	72 519,46 €	54 494,55 €	54 342,90 €	54 360,64 €	38 998,74 €	37 458,79 €	36 611,44 €	32 995,75 €
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	453 659,42 €	861 574,94 €	861 384,68 €	843 864,67 €	844 738,01 €	844 755,74 €	829 914,04 €	828 899,48 €	828 582,79 €	825 503,06 €
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI)	423 898,50 €	938 069,28 €	944 579,15 €	916 655,51 €	946 357,67 €	946 086,38 €	921 379,42 €	927 609,27 €	936 501,30 €	941 365,83 €
RÉSULTAT DE L'EXERCICE AVANT IMPOTS	29 760,92 €	- 76 494,33 €	- 83 194,47 €	- 72 790,85 €	- 101 619,66 €	- 101 330,63 €	- 91 465,38 €	- 98 709,78 €	- 107 918,51 €	- 115 862,78 €

Il en découle un résultat négatif d'en moyenne -94 376,27 € qui serait à combler par une subvention, soit une subvention moins importante que celle de la période 2014-2019.

Néanmoins, il convient de relever le rythme globalement croissant de ce complément financier à apporter à l'EPIC, tout simplement car il y a comme hypothèse une recette stable sur la période (moyenne 2014-2019) alors que les charges de fonctionnement augmentent « mécaniquement » (inflation et glissement vieillesse - technicité pour le personnel. Par ailleurs, le cabinet n'a pas les éléments financiers à intégrer correspondant aux consommations d'électricité, d'eau et de personnel ainsi qu'aux charges diverses inhérentes à ces investissements nouveaux (assurances, frais de maintenance...).

Il ne peut pas non plus estimer les travaux supplémentaires éventuels liés aux visites du télésiège tous les 5 ans ; il est ici porté le « coût d'entrée » mais il faut ajouter potentiellement le changement de l'ensemble des pièces dont le contrôle viendrait à souligner la nécessité. Par analogie, le mécanisme est le même que le contrôle technique d'une automobile. Ces frais conduiront à des charges supplémentaires générant une subvention moyenne au moins équivalente à celle de la période 2014-2019.

En conclusion, et considérant que le phénomène de croissance des charges se poursuivrait, l'enjeu des nouveaux investissements serait la production de revenus supplémentaires permettant a minima d'atteindre le petit équilibre économique, ce que ne permet pas l'augmentation de 6%.

La reconstitution du bilan permet d'ailleurs de voir que les immobilisations de la régie n'ont pas encore été transférées à l'EPIC par le comptable public à la trésorerie de Mens, ce à quoi la commune de Gresse-en-Vercors ne peut rien faire (*note : le transfert a depuis été réalisé*) :

ACTIF	2018	2019	2020	PASSIF	2018	2019	2020
ACTIF IMMOBILISE	1 707 280,00 €	1 785 583,08 €	88 722,40 €	CAPITAUX PERMANENTS	1 785 680,88 €	1 770 723,84 €	138 739,32 €
Immobilisations incorporelles	76 986,98 €	88 196,98 €	- €	Dotations	- €	- €	- €
Immobilisations corporelles	1 630 293,02 €	1 697 386,10 €	88 722,40 €	Mises à disposition	- €	- €	- €
				Réserves	520 027,90 €	520 027,90 €	- €
				Reports à nouveau	6 687,84 €	57 101,04 €	- €
				Résultat de l'exercice	50 413,20 €	14 964,42 €	49 615,20 €
				Subventions d'investissement	819 527,45 €	803 016,98 €	38 972,00 €
				Charges à répartir	- €	- €	- €
				Emprunts auprès des établissements de crédit	389 024,49 €	375 613,50 €	50 152,12 €
				Fonds de roulement	78 400,88 €	- 14 859,24 €	50 016,92 €
ACTIF CIRCULANT	119 826,76 €	109 742,26 €	117 897,10 €	PASSIF CIRCULANT	41 425,88 €	124 601,50 €	67 880,18 €
Stocks et en-cours	- €	- €	- €	Crédits et lignes de trésorerie	- €	60 000,00 €	- €
Clients et comptes rattachés	44 651,26 €	24 983,61 €	3 037,88 €	Avances	- €	- €	- €
Créances irrécouvrables admises en non-valeur	- €	- €	- €	Fournisseurs et comptes rattachés	9 558,25 €	12 885,48 €	- €
Autres	13 126,04 €	23 547,00 €	58 572,45 €	Dettes fiscales et sociales	14 157,64 €	42 617,35 €	67 424,91 €
Créances sur l'Etat et les Coll Pub	- €	- €	1 037,20 €	Autres dettes d'exploitation	- €	- €	- €
Créances sur les BA ou le BP	- €	- €	- €	Fournisseurs d'immobilisation	- €	24 785,37 €	- €
Opérations pour compte de tiers	- €	- €	- €	Dettes envers l'Etat et les Coll Pub	- €	963,00 €	534,00 €
Autres créances	3 590,42 €	3 250,42 €	- €	Dettes fiscales	- €	- €	- €
Disponibilités	46 834,35 €	39 435,94 €	58 322,24 €	Opérations pour le compte de tiers	- €	- €	- €
Avances de trésorerie	- €	- €	- €	Autres dettes	51,00 €	51,00 €	4 868,12 €
Comptes de régularisation	11 624,69 €	18 525,29 €	3 072,67 €	Comptes de régularisation	17 658,99 €	- 16 700,70 €	- 4 946,85 €
Besoin en fonds de roulement	31 566,53 €	- 54 295,18 €	- 8 305,32 €				
TRESORERIE	46 834,35 €	39 435,94 €	58 322,24 €				
TOTAL GENERAL	1 827 106,76 €	1 895 325,34 €	206 619,50 €	TOTAL GENERAL	1 827 106,76 €	1 895 325,34 €	206 619,50 €

F - CONNAISSANCE DE LA CLIENTELE

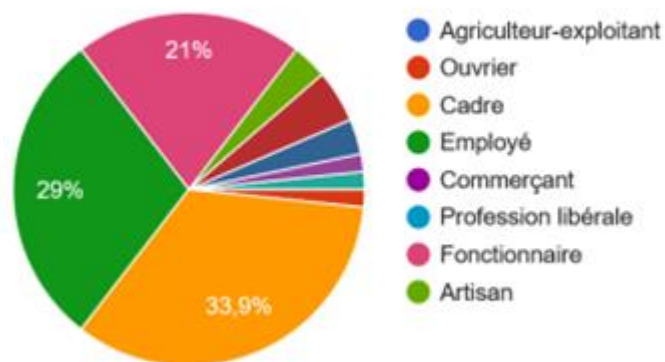


I - ENQUETE 2021/2022

L'enquête de satisfaction des années précédentes a été reprise pour devenir une enquête de connaissance des clients nous permettant de mieux connaître les profils et comportements des usagers du domaine skiable. 64 questionnaires ont été administrés sur la saison 2021/2022.

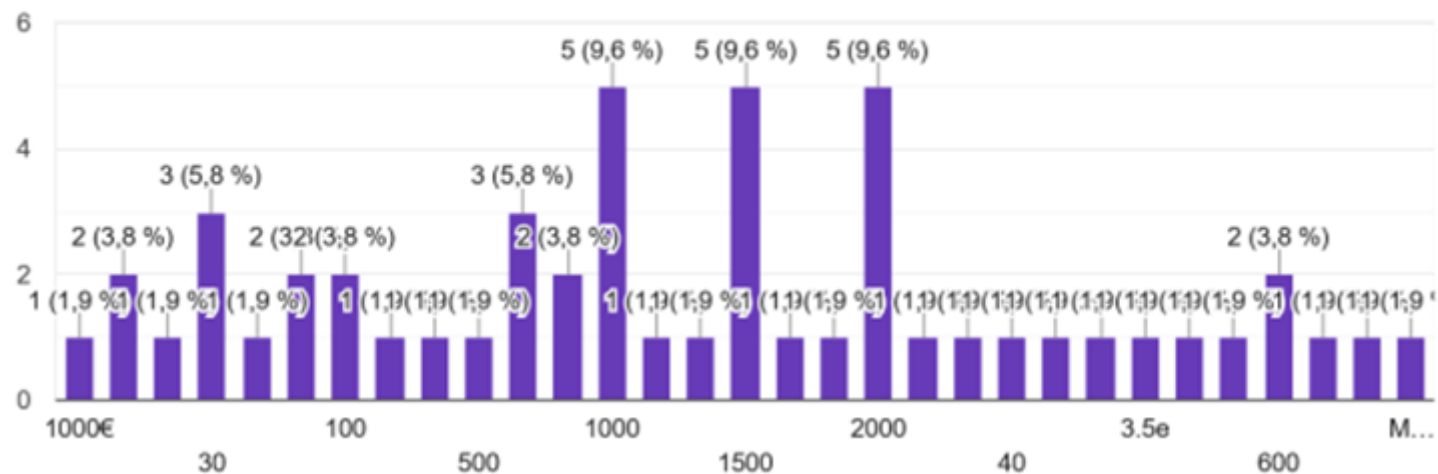
Quelle est votre catégorie socioprofessionnelle ?

62 réponses



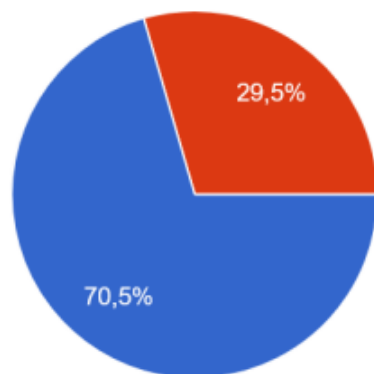
Quel est le budget approximatif consacré à votre séjour à Gresse-en-Vercors ?

52 réponses



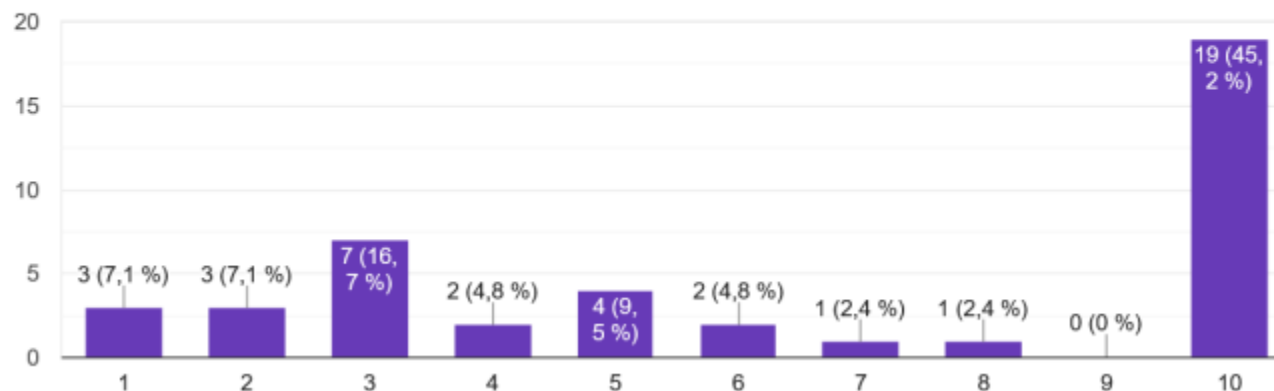
Etiez-vous déjà venu à Gresse-en-Vercors ?

61 réponses



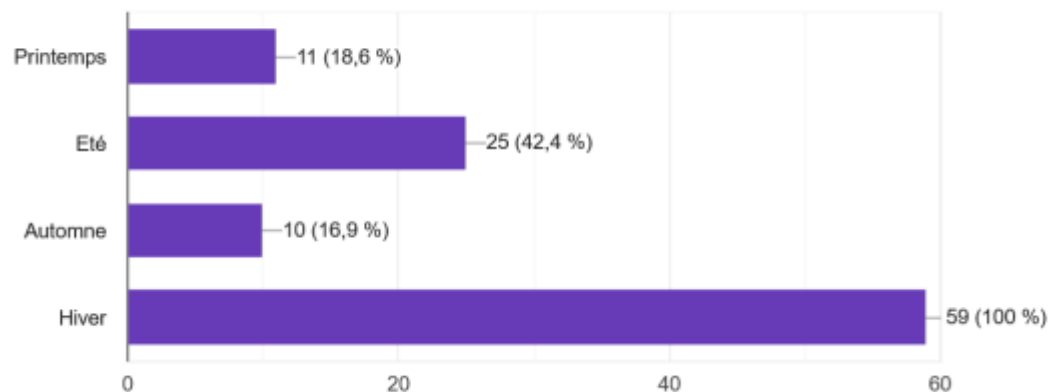
Si oui, combien de fois ?

42 réponses



Si oui, à quelle période ?

59 réponses



Si c'est la première fois, pourquoi avoir choisi Gresse-en-Vercors ?

**Station
familiale**

Annulation de dernières
minutes, disponibilités

**Proximité
Pour apprendre le
ski**

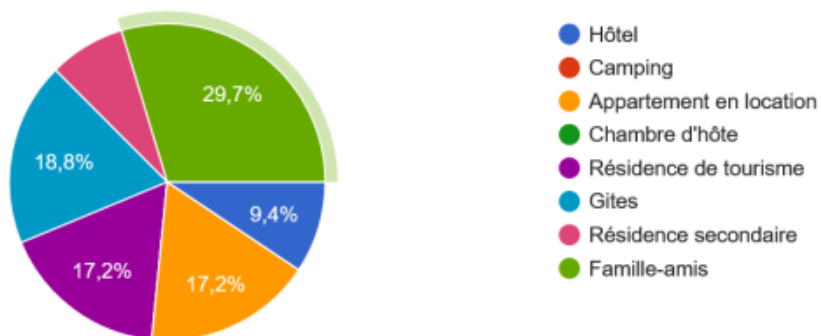
**Pour rejoindre des amis,
familles**

Accessible
Offre sur showroom privée
Essayer les alpes du sud

**La région
Pour les débutants
Le vercors**

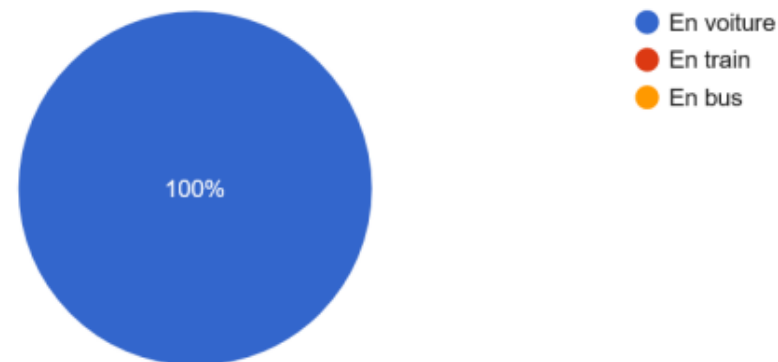
Dans quel type d'hébergement séjournez-vous ?

64 réponses



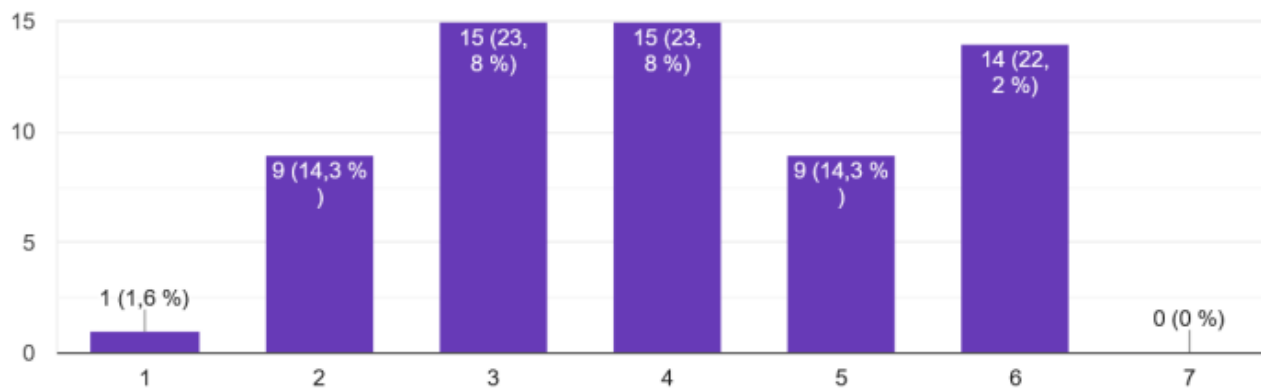
Comment vous êtes vous rendu à Gresse-en-Vercors ?

62 réponses



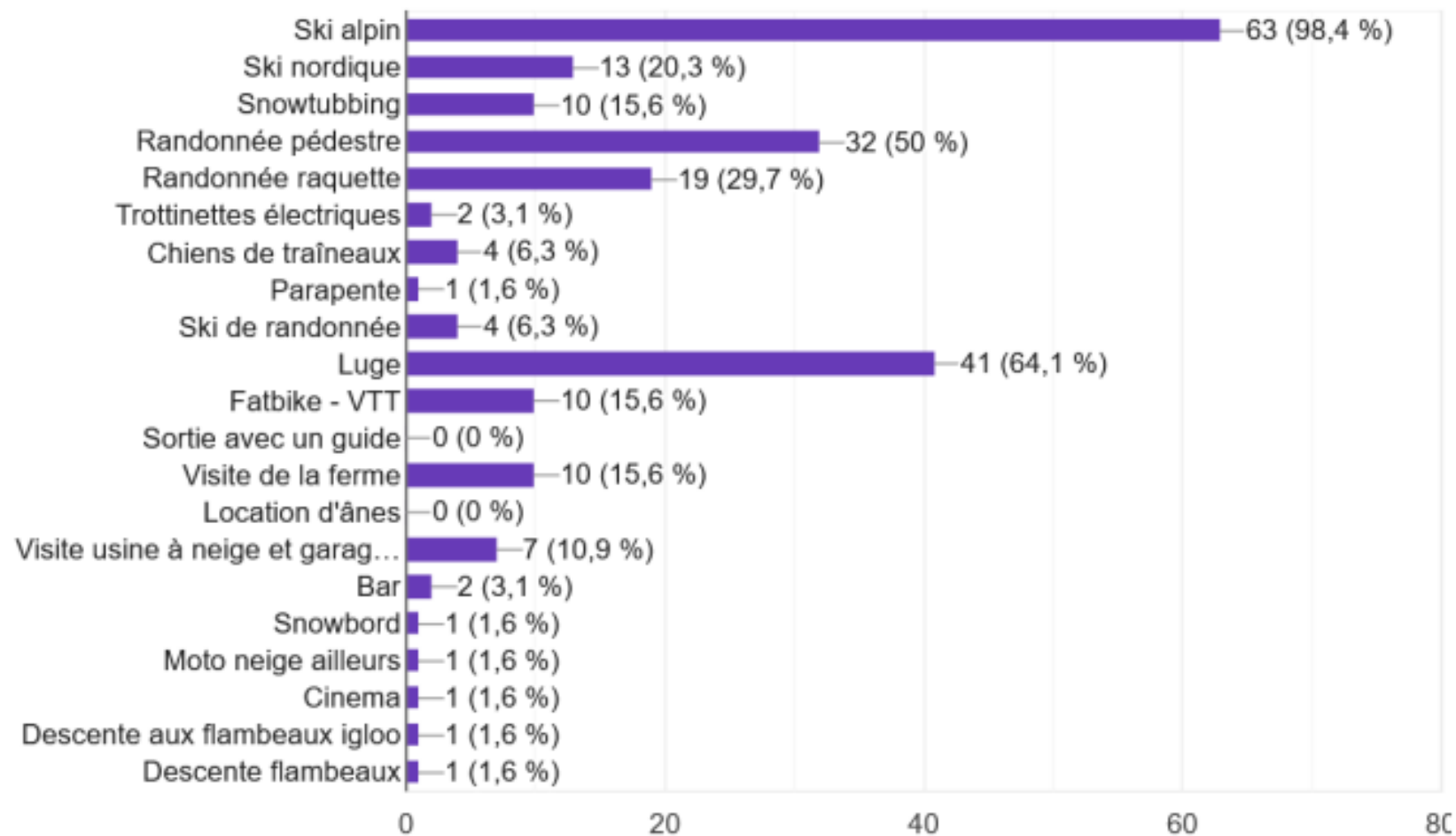
Environ combien d'heures par jours pratiquez-vous le ski alpin pendant votre séjour ?

63 réponses



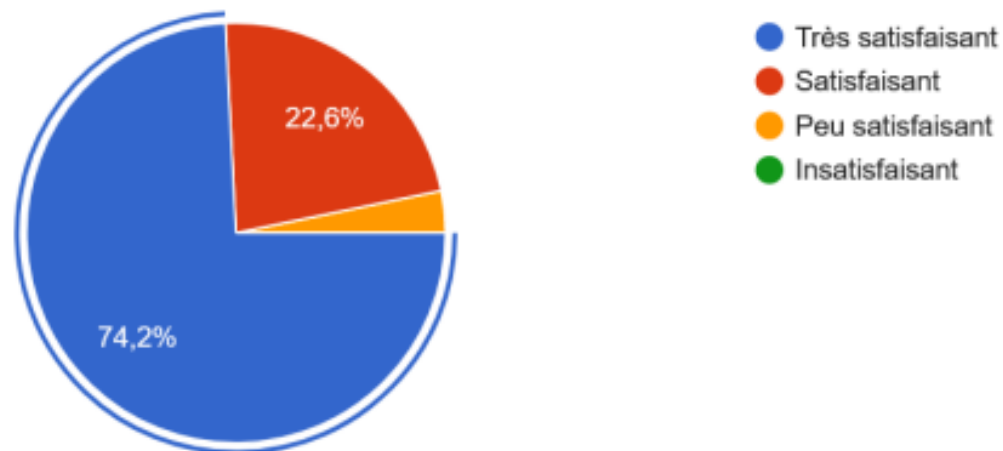
Avez-vous pratiqué, ou comptez-vous pratiquer l'une des activités suivantes ?

64 réponses



Comment avez vous trouvez votre séjour ?

62 réponses



Suite à la Covid-19, recherchez-vous de nouvelles expériences et activités pour vos vacances

751 réponses

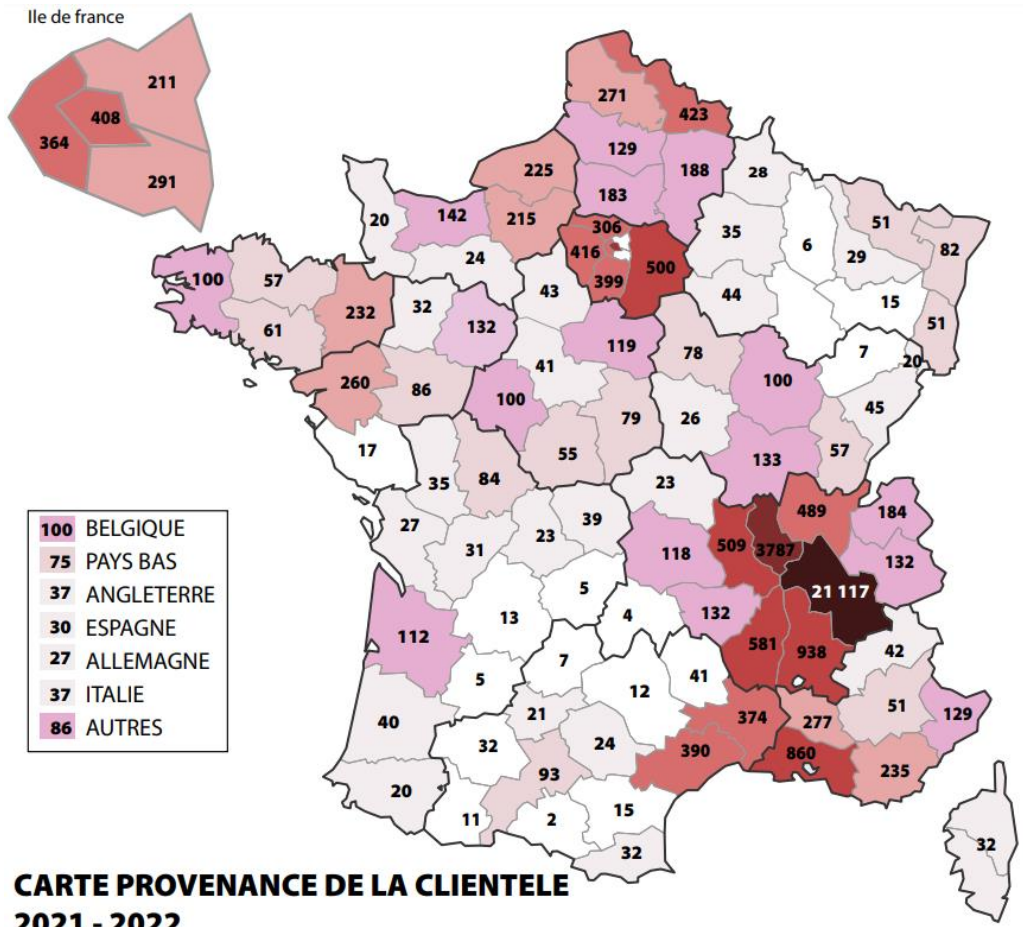
Non**Oui
plus tranquille**

Profiter pleinement
Juste skier
snowboard
Ouverture d'esprit
Oui nature

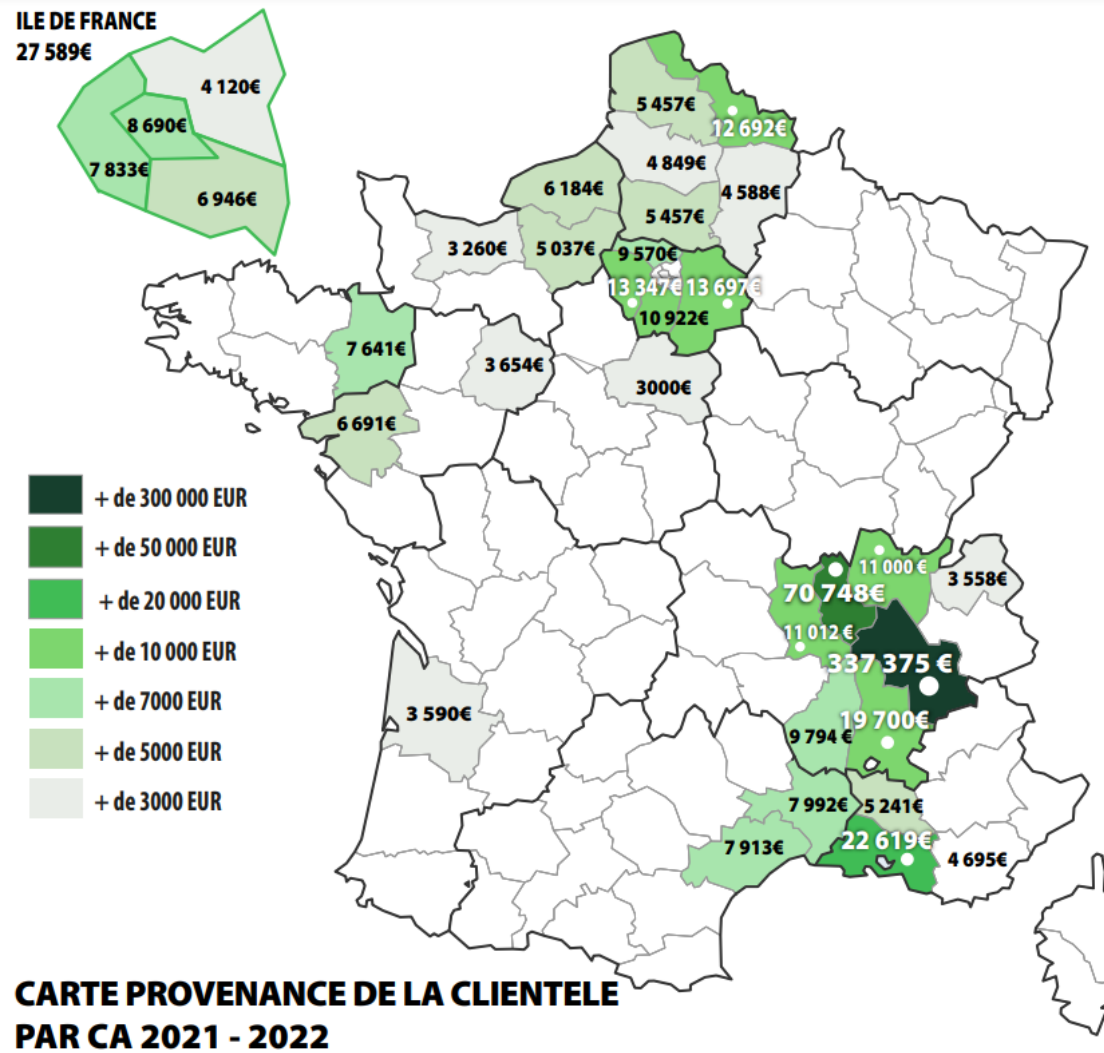
Patinoire, boîte, strip tease
Fatbike,
Piscine,
plus familiale

II - PROVENANCE DE LA CLIENTELE

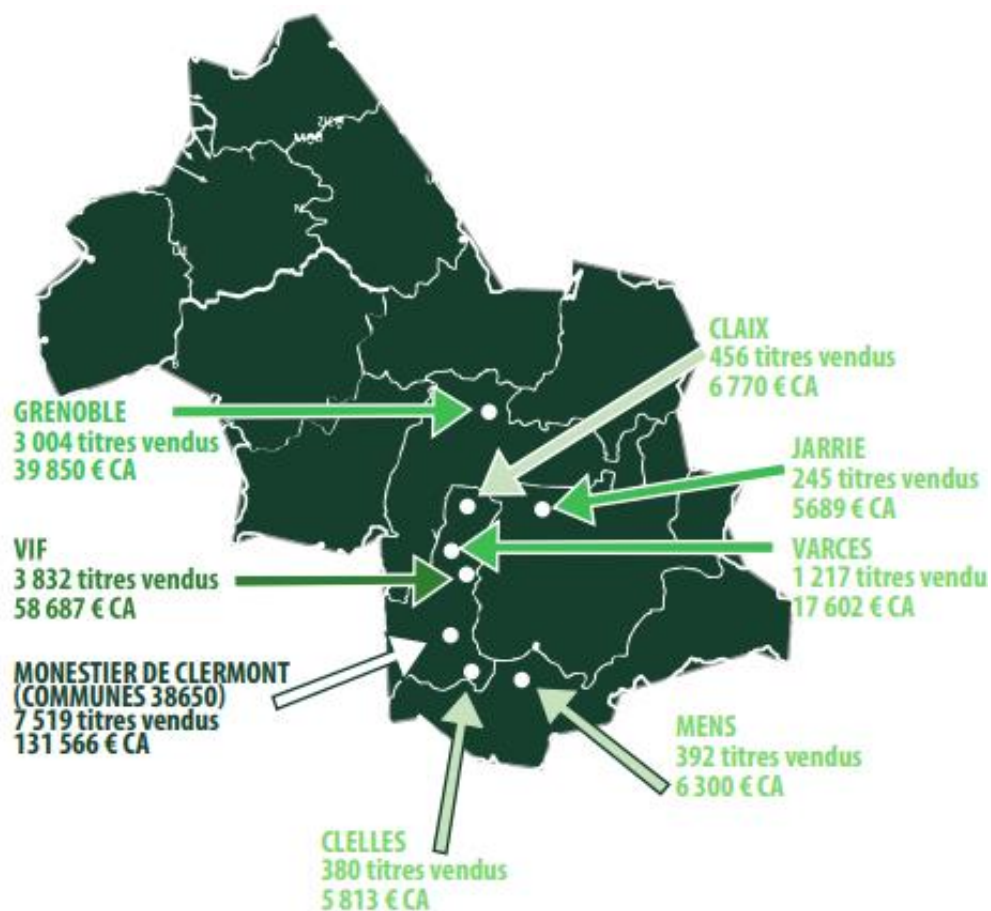
II.1 - Nombres de forfaits vendus par département



II.2 - Chiffre d'affaires par département



II.3 - Provenance de la clientèle de l'Isère



21 117 forfaits vendus (17 987 en 2018-2019)

Monestier de Clermont (et autres 38650) : 7 519 forfaits

Vif : 3 832 forfaits

Grenoble : 3 004 forfaits

Varces : 1 217 forfaits

Celles : 380 forfaits

Claix : 456 forfaits

Mens : 387 forfaits

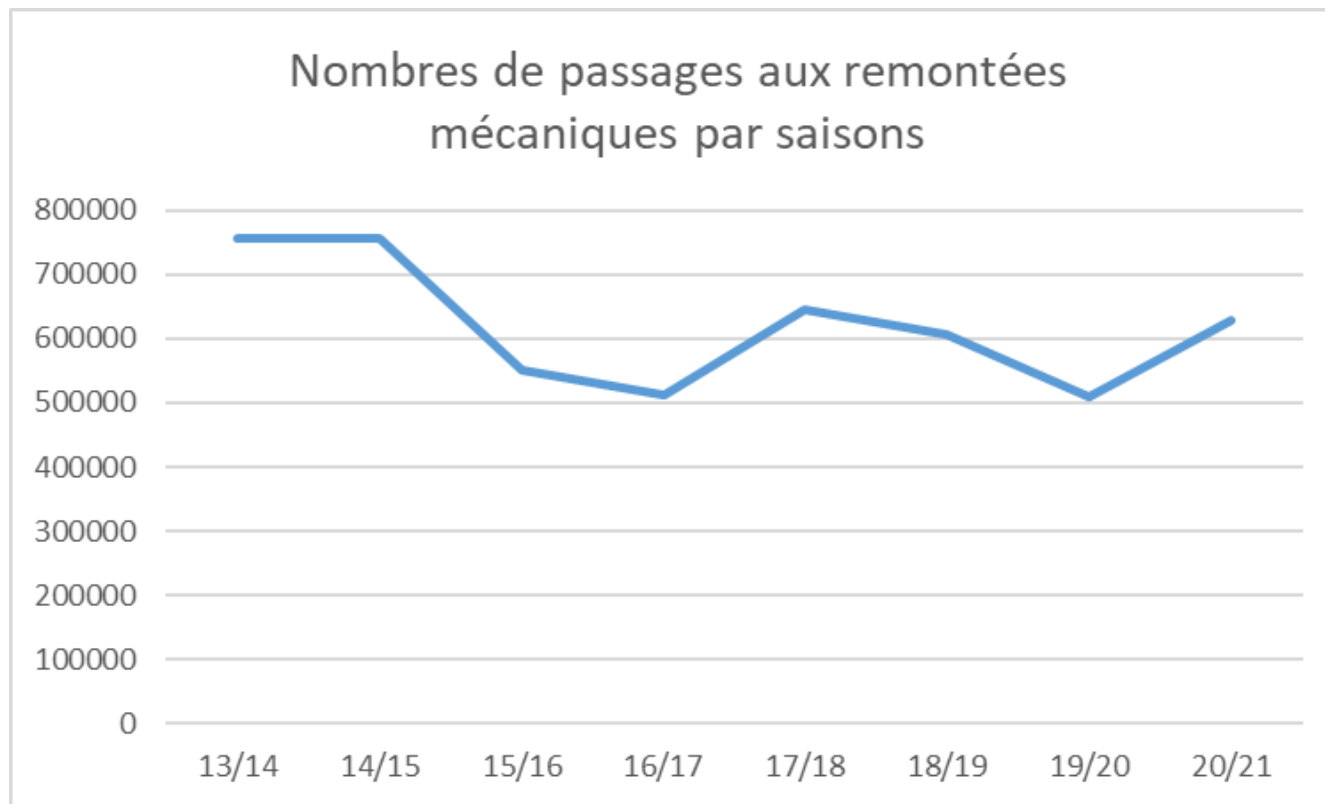
De 200 à 300 forfaits : Echirolles, Eybens, Saint Martin d'Hères, Jarrie

De 100 à 200 forfaits : la Tour du Pin, Rives, Seyssins, Vienne, Tullins, Bourgoin Jaillieu, Montbonnot, Voiron, Fontaine, La Tronche, Le Pont de Claix, Crolles

De 50 à 100 forfaits : Villefontaine, Saint Egrève, Roussillon, Seyssinet Pariset, Bernin, Meylan, Vaulnaveys, Revel, Saint Jean de Bournay, Sassenages, Villette d'Anthon, Domène.

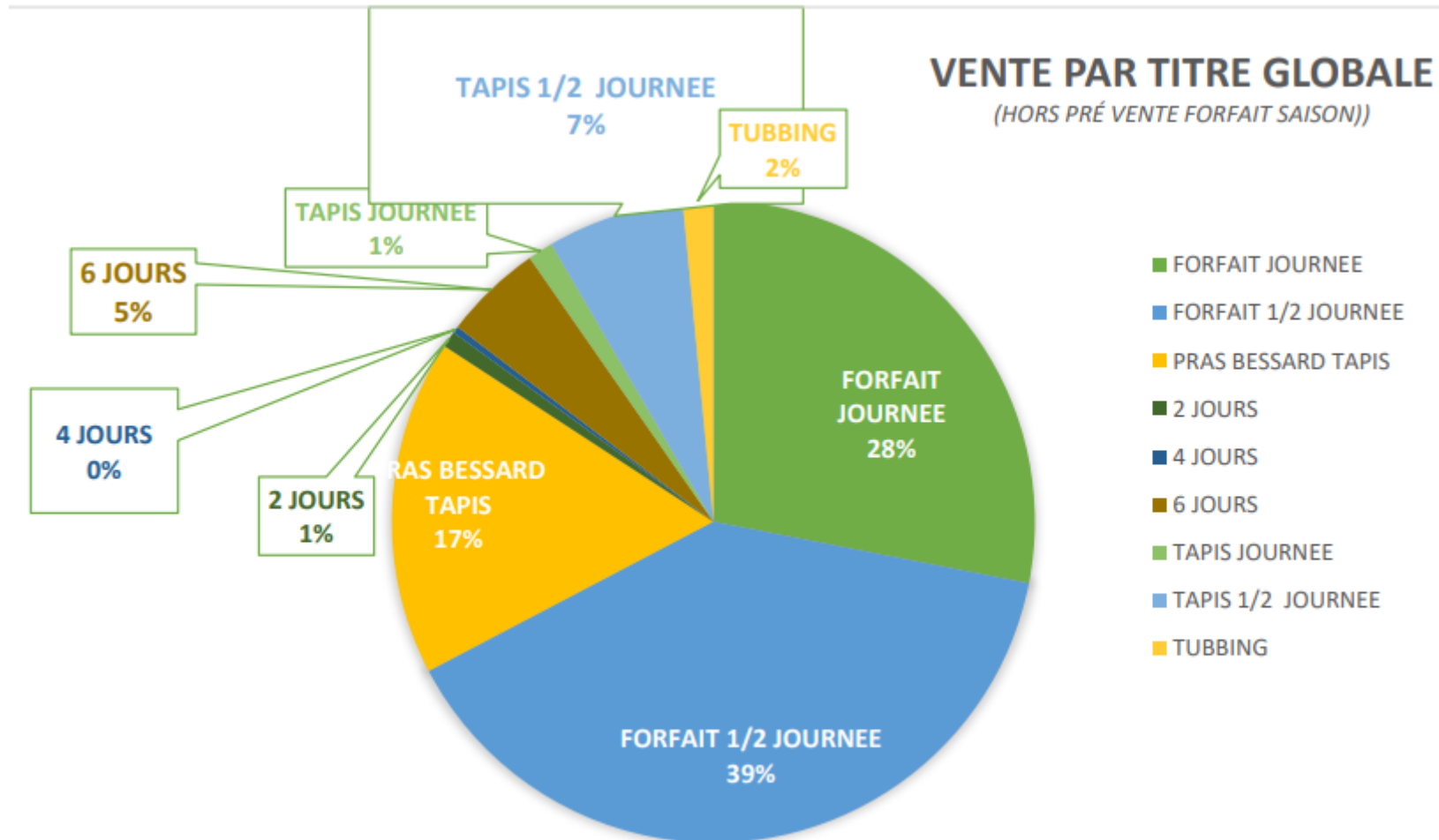
III - UTILISATION DES REMONTEES MECANIQUES

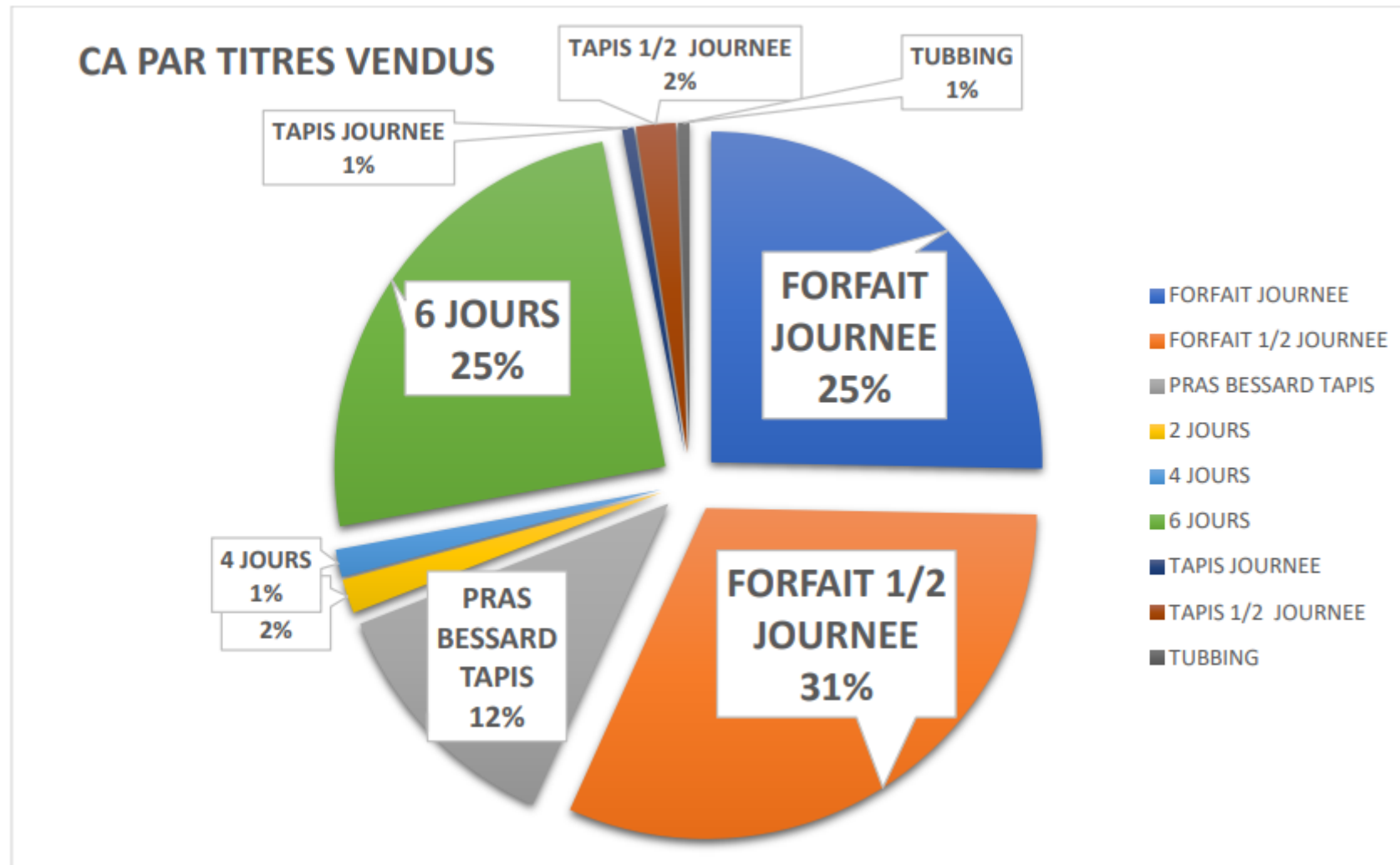
	BESSARD I	BESSARD II	PRAS I	PRAS II	PIERRE BLANCHE	PRE LEVE	BLANCHON	BLAVET	ALLEYRONS	Total
04/05 décembre		1292								1292
11/12 décembre		2162	1269	3290	2900	1145				10766
18 au 24 dec	4663	8823	3710	12186	8211	7678	9328	5000	3642	63241
25 au 31 dec	2170	4912	3149	8073	2528	4001	4767	290	76	29966
01 au 07 janv	2245	2655	120	4446	3038	1209	1783			15496
08 au 14 janv	1110	3794		5982	5594	2146	3867			22493
15 au 21 janv	2295	5742	3023	8141	6017	4085	5317	2271	1689	38580
22 au 28 janv	1736	6230	2706	7023	5131	3978	4645	2738	1252	35439
29 janv au 04 fev	1669	6373	2130	7349	5723	3158	4688	2105	932	34127
05 au 11 fev	6765	12023	8116	15304	8249	6384	10223	3701	1921	72686
12 au 18 fev	9228	13310	8513	14225	9914	9013	11775	6803	3719	86500
19 au 25 fev	11431	14373	16185	18935	12716	11671	13753	7598	3955	110617
26 fev au 04 mars	5837	11785	8205	15277	8828	7111	11844	4159	2577	75623
05 au 11 mars	50	4782	320	6653	5743	1829	3839	1739	719	25674
12 / 13 mars		733		1771	1471	717	943	898	233	6766
TOTAL	49199	98989	57446	128655	86063	64125	86772	37302	20715	629266



13/14	14/15	15/16	16/17	17/18	18/19	19/20	20/21
754607	756983	550642	512447	645727	605251	509334	629266

IV - ANALYSES DES VENTES BTOC



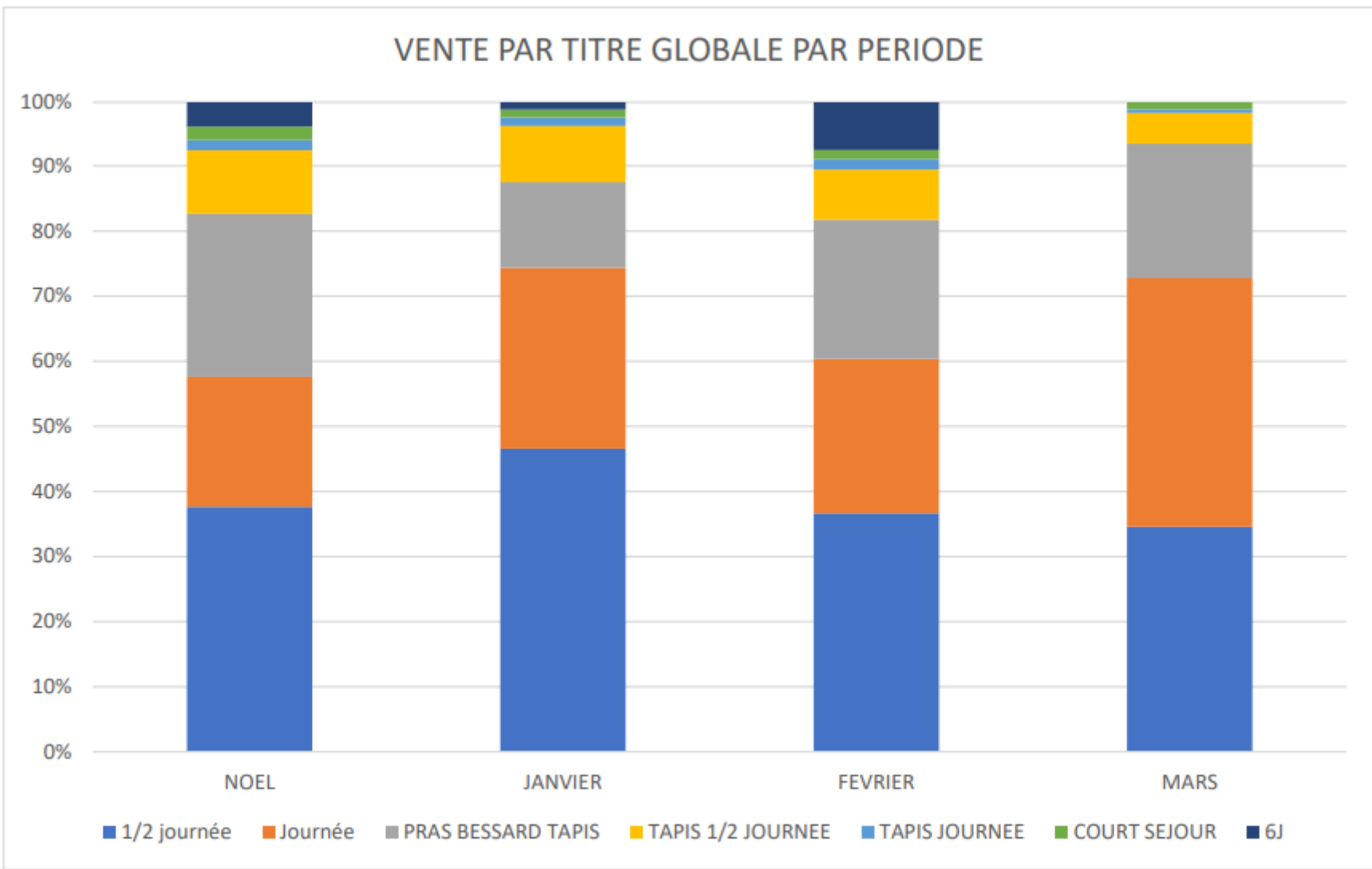


	TITRE	QTE	%
1	FORFAIT 1/2 JOURNEE	14 725	39%
2	FORFAIT JOURNEE	10 538	28%
3	BESSARD PRAS TAPIS JOUR	6 349	17%
4	SKI LUGE TAPIS 1/2 JOURNEE	2 581	7%
5	FORFAIT 6 JOURS	1 861	5%
6	TUBBING BOUEE	573	2%
7	SKI LUGE TAPIS 1 JOUR	477	1%
8	FORFAIT 2 JOURS	305	1%
9	FORFAIT 4 JOURS	129	0%
	TOTAL	37 538	100%

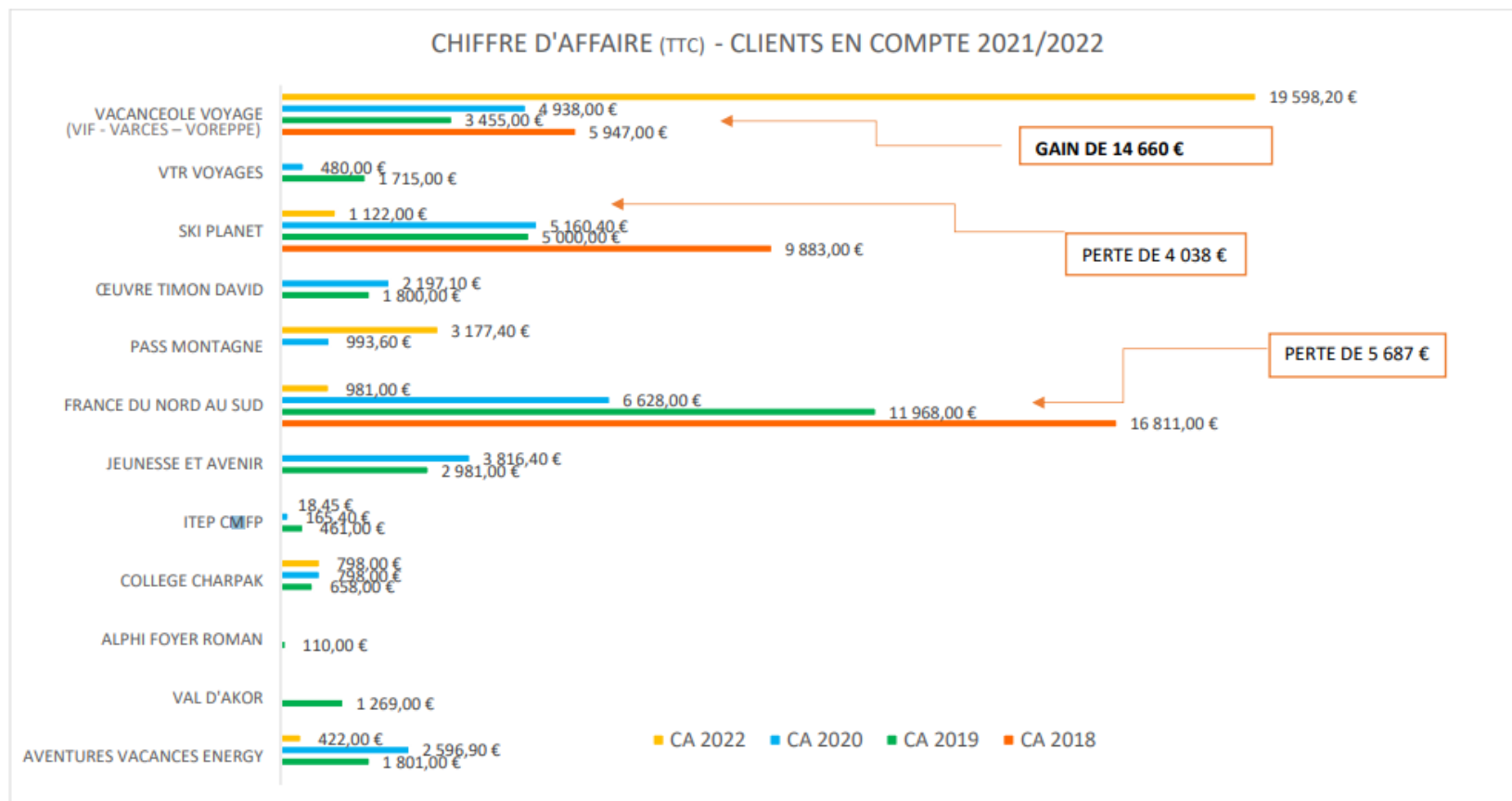
TITRE	CA	%
FORFAIT 1/2 JOURNEE	235 717 €	31%
FORFAIT JOURNEE	189 702 €	25%
FORFAIT 6 JOURS	186 378 €	25%
BESSARD PRAS TAPIS JOUR	92 410 €	12%
SKI LUGE TAPIS 1/2 JOURNEE	14 454 €	2%
FORFAIT 2 JOURS	12 511 €	2%
FORFAIT 4 JOURS	10 146 €	1%
SKI LUGE TAPIS 1 JOUR	4 245 €	1%
TUBBING + BOUEE	4 157 €	1%
TOTAL	749 720 €	100%

Hors ventes promos avant saisons, groupes et TO

Plus de 30% des titres vendus sont des forfaits demi-journée et presque 25 % de journée. On constate également que le Pras bessard Tapis arrive en 4ème position des ventes de titre avec 13 %. Le tapis ½ journée est en 5ème position.



V - ANALYSE DES VENTES BTOB



TOTAL CA CLIENTS EN COMPTE : 26 077€ ttc en 2022 vs 27 773€ ttc en 2020 vs 32 418 € ttc EN 2019 vs 44 552 € ttc EN 2018

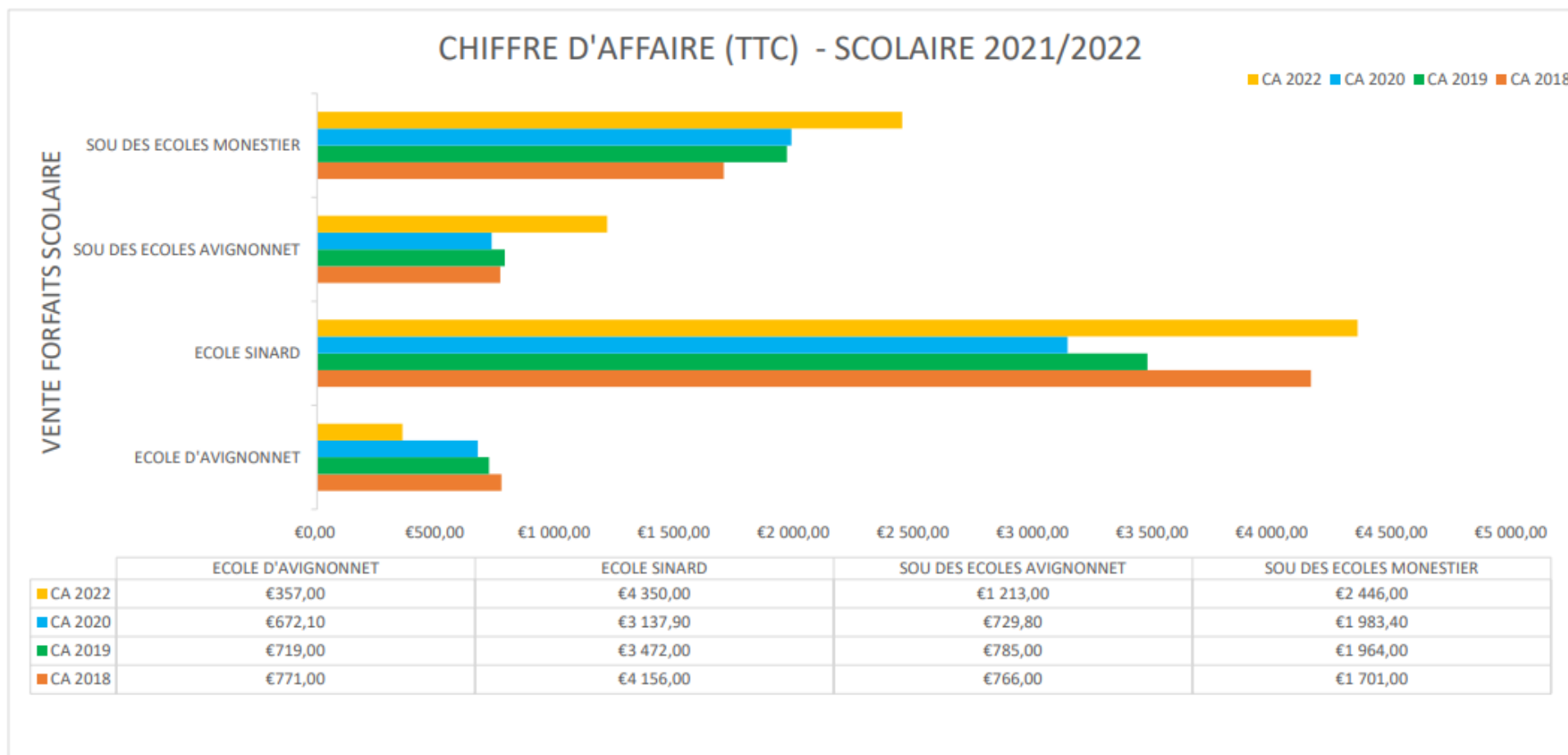
PERTE DE 1 696 € ttc (GAIN de 19 598 € pour Vacanceole et PERTE de 9 725€ Ski Planet/ France du Nord au sud avec l'arrêt des Dolomites)

CHIFFRE D'AFFAIRE (TTC) - CLIENTS EN COMPTE 2021/2022



	CENTRE APAS GRESSE	TETRA LYRE ETERPA	7ème BCA	SKI CLUB GRESSE	SKI CLUB ARZELIER	ESF GRESSE	SOU DES ECOLES GRESSE EN VERCORS
CA 2022	9 319,20 €	5 207,10 €	4 048,00 €	8 491,00 €	0,00 €	2 618,00 €	0,00 €
CA 2020	11 737,50 €	4 103,00 €	3 600,00 €	8 924,50 €	0,00 €	1 647,60 €	2 471,40 €
CA 2019	13 526,00 €	4 007,00 €	3 530,00 €	6 976,00 €	2 961,00 €	1 481,00 €	2 961,00 €
CA 2018	12 666,00 €	4 069,00 €	3 460,00 €	5 422,00 €	0,00 €	3 012,00 €	1 584,00 €

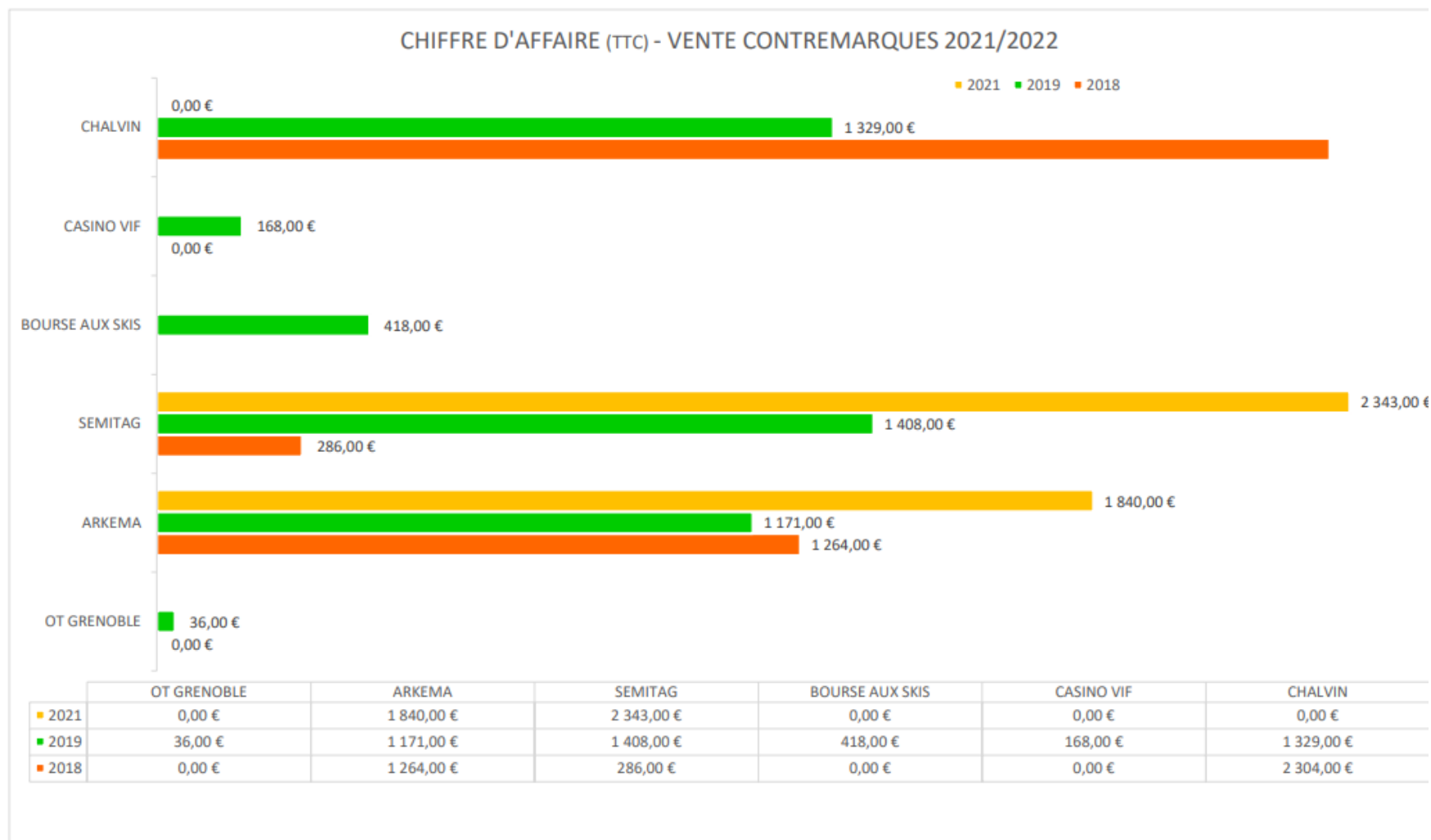
TOTAL CA CLIENTS EN COMPTE (pré vente forfait saison) : une perte de 2 801 € mais pas si important malgré le covid
 29 683 € en 2022 vs 32 484 € ttc en 2020 vs 35 442 € ttc EN 2019 vs 30 213 € ttc EN 2018



TOTAL CA SCOLAIRE : 8 366 € ttc EN 2021 vs 6 523 € en 2020 vs 7 394 € ttc EN 2019 vs 6 940 € ttc EN 2018

Gain de 1843 € soit les meilleurs chiffres depuis plus de 4 ans

(sans compter le marché de la ville de Grenoble qui représente 13 275 € supplémentaires pour l'année 2021/2022)



TOTAL CA CONTREMARQUES : 4183 € EN 2021 avec seulement 2 revendeurs vs 4 530 € ttc EN 2019 vs 3 854 € ttc EN 2018

Certains ont préféré se concentrer sur leurs magasins, et j'ai arrêté certains comme Chalvin pour gagner du CA en caisse

G - COMMUNICATION



I - REVUE DE PRESSE

GRESSE-EN-VERCORS

La station se dote de 9 enneigeurs supplémentaires



La piste des Chamois est désormais équipée de 9 nouveaux enneigeurs. En tout, la station en dispose de 50, qui assurent l'enneigement de la moitié du domaine skiable.

Un projet d'extension du réseau neige de culture avait été lancé par la précédente municipalité de Gresse-en-Vercors. La nouvelle équipe a souhaité donner la parole aux habitants quant à la poursuite ou l'abandon du projet, en leur posant la question suivante le 9 mai dernier : « Êtes-vous favorables à l'installation de 9 enneigeurs sur la piste des chamois ? », à laquelle ils ont majoritairement répondu « oui ».

Prévus pour pallier le manque de neige sur le haut du domaine skiable, les nouveaux canons s'ajoutent aux 41 existants, assurant désormais l'ennei-

gement de la moitié du domaine skiable (entre 1 250 m et 1 650 m d'altitude). À la suite du référendum, tout a été mis en œuvre pour commencer les travaux dès que possible.

■ **Objectif : être opérationnel dès le mois de décembre**

Le chantier a démarré début juillet avec la création d'une deuxième salle des machines à hauteur du téléski de Pierre-Blanche, pour relancer la pression vers les nouveaux canons à neige situés en amont. Ensuite l'installation des 9 perches et divers travaux visant à optimiser le matériel et à réduire la consommation

d'électricité ont été entrepris. Le terrassement et l'élargissement de la piste des Chamois avaient été réalisés l'an dernier. Par ailleurs, l'alimentation électrique est améliorée grâce à un transformateur neuf. « L'installation est prête à fonctionner, explique Jean-François Motes, le nouveau directeur de la station (lire par ailleurs). Les derniers réglages sont en cours avant la réception des travaux, et il nous manque encore quelques saisonniers pour l'ouverture prévue le 18 décembre, voire les deux week-ends précédents si l'enneigement le permet. »

Nathalie MERMILLON

Jean-François Motes, nouveau directeur de la station

Il a pris ses nouvelles fonctions le 23 août, au rez-de-chaussée de la maison du Grand Veymont. Dans la profession depuis 1994, Jean-François arrive à Gresse-en-Vercors avec une solide expérience. « Je suis passé par tous les postes, explique-t-il. Perchman puis rapidement pisteur et enfin chef d'exploitation. J'ai exercé dans les Pyrénées, le Jura puis les Alpes, où je m'installe dans un premier temps à Saint-Colomban-des-Villard pour deux ans et enfin à Albiez-Montrond, où j'ai exercé pendant 10 ans en tant que chef d'exploitation et les trois dernières années à la direction. J'avais besoin de changement et l'opportunité de travailler dans une station familiale s'est alors présentée à Gresse. »



Jean-François Motes est le nouveau directeur de la station depuis la fin du mois d'août.



Le panorama des canons à neige du domaine skiable sur le logiciel, en salle des machines.

6 | VENDREDI 31 DÉCEMBRE 2021 | LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ

ISÈRE

GRESSE-EN-VERCORS | À LA DÉCOUVERTE DES MÉTIERS DE LA MONTAGNE

Marine Auvergne, responsable commerciale et "couteau suisse"

Durant vos vacances, vous allez les croiser ici ou là dans la station, sur les pistes, au pied des remontées mécaniques. Ces femmes et ces hommes sont essentiels et font vivre la montagne. Cette série vous entraîne à la découverte de leurs métiers.

Dans quelques mois, elle fêtera ses cinq ans en tant que responsable commerciale à Gresse-en-Vercors. Mais les vacanciers ou les locaux peuvent aussi croiser Marine Auvergne et sa bonne humeur en dehors de son bureau : en haut du domaine, devant le panneau à selfie et sa vue magique ou sur les pistes, en train de photographier les panoramas ou de partager les bons plans pour les réseaux sociaux, ou encore aux caisses des remontées mécaniques où elle effectue parfois des remplacements : « Je suis un petit couteau suisse », plaisante-t-elle.

Une polyvalence caractéristique de ces "petites" stations, où tout le monde se mobilise pour accueillir au mieux les vacanciers. « Nous sommes les premiers visages qu'ils découvrent en arrivant. L'office de tourisme est situé près de l'église, dans le village, mais souvent les gens viennent directement du côté du domaine » et donc de la Maison du Grand Veymont, bâtiment incontournable au pied des pistes. « On n'est pas seulement les caisses des remontées mécaniques, on accueille aussi, on répond aux questions des gens, on leur remet le livret d'accueil, on leur présente les activités... ».

À son arrivée en mai 2017, Marine Auvergne était d'abord chargée de "réchauffer les lits froids de la station" : elle a ainsi par exemple réuni les propriétaires pour améliorer ou relancer la



Marine Auvergne, responsable commerciale à Gresse-en-Vercors, s'occupe de la commercialisation, des partenariats mais aussi des réseaux sociaux, du graphisme, des photos... Elle connaît la station comme sa poche : « C'est ici que j'ai appris à skier ! », confie-t-elle. Photo Le Di/Marina BLANC

location de leurs biens, les mettre en valeur, etc. Elle s'occupe également de la commercialisation. « Il paraît que je suis aussi une bonne communicante, alors j'ai très vite exploité ce truc-là », sourit-elle. La responsable commerciale développe ainsi les partenariats pour faire connaître la station.

« On voudrait que les gens aient le réflexe Gresse-en-Vercors »

« On voudrait que les gens aient le réflexe Gresse-en-Vercors. On a déjà notre clientèle séjour, vacances, mais on voudrait aussi plus toucher les habitants du bassin grenoblois, qu'ils se disent : "Tiens ! Si je montais à Gresse aujourd'hui ?" On est à 40 minutes de Grenoble, on a des paysages de dingue, la vue sur le Mont Aguille, le Grand Veymont et tout est facile ici : le stationnement, l'accès... C'est

une station simple et sympa avec du personnel à l'écoute. C'est cette disponibilité et cette simplicité qui plaisent ».

Pour créer ce réflexe, Marine Auvergne gère aussi les réseaux sociaux : « J'essaie d'alimenter avec de belles photos, du contenu... Notre public est plutôt familial et plutôt sur Facebook alors on se concentre là-dessus, mais on a aussi un compte Instagram qui fonctionne bien. On a créé le #gressenenvercors et on va installer un deuxième panneau à selfie, en bas des pistes cette fois. On invite des influenceurs, des journalistes... L'identité visuelle est aussi importante, c'est pourquoi on a travaillé dessus, pour être identifiés ». Un logo, des couleurs vives et repérables facilement. « Ce que je fais me ramène aussi à ma formation de base : j'ai un bac "arts appliqués" alors tout ce qui touche au graphisme, à la culture de l'image, à la mise en page... j'en fais aussi dans

mon travail. J'aime toucher à tout ».

Surtout, Marine s'affaire pour développer ses réseaux. « On n'a pas les moyens des grosses stations. On le sait, c'est comme ça. Alors on essaie de trouver de nouveaux partenaires, des entreprises privées, des centres commerciaux... qui ont la même cible que nous, un public familial et d'organiser des jeux concours, des événements pour être de plus en plus visibles. Il faut savoir créer, se réinventer, se développer et aller de l'avant. Gresse a tous les atouts pour réussir ». Et depuis bientôt cinq ans, Marine Auvergne travaille au quotidien pour le faire savoir au plus grand nombre.

Marina BLANC

RETROUVEZ LA VIDÉO SUR ledauphine.com

➤ Ses bons plans

• L'incontournable

« Ça paraît évident, mais il faut chausser ses skis et aller découvrir le haut du domaine et ses paysages incroyables, lance Marine Auvergne. C'est ce qui impressionne tout le monde ! Quand on monte en haut de Pierre Blanche, on est au pied du Grand Veymont avec une vue sur le Mont Aguille... Dans le secteur des Alleyrons, on a aussi une vue magnifique ». Au total, le domaine offre 27 pistes de ski alpin pour tous les niveaux (et 50 km de ski nordique répartis sur huit pistes).

➤ L'activité à ne pas manquer

« Sans hésiter le snowtubing ! On fait de la luge sur une bouée, sur une piste aménagée. C'est super pour les enfants ou ceux qui ne skient pas. Et il y a même un tapis roulant pour remonter ! ». Tarifs : tubing 1 heure avec bouée, 6,90 € ; 2 heures avec bouée, 9,10 €.

➤ La rencontre

« Christophe Hasler, le musher, est un véritable passionné. Avec sa femme Sylvie et son fils, ils sont incroyables avec leurs chiens de traîneau et transmettent leur passion toute l'année. Christophe Hasler est aussi formateur : avec Sylvie, ils proposent des séances de massages canins ». Pour en savoir plus : « L'âme nordique aventures », baptême découverte avec les chiens de traîneau dès 5 ans.

Site internet : ame-nordique-aventures.com

MONTAGNE LEADERS NEWS

La lettre Eco de Montagne Leaders

N°574

MONTAGNE & STATIONS

Gresse-en-Vercors : nouveau départ avant une nouvelle saison

Ces derniers mois, le village de Gresse-en-Vercors et sa station de ski avaient été au cœur de l'actualité à propos de l'aménagement du domaine skiable. Un plan d'investissement avait été voté par l'ancienne municipalité concernant l'extension du réseau de neige de culture avec neuf nouveaux enneigeurs et l'aménagement de la piste des Chamois pour un montant de près de 540 000 €. Élu maire en juin 2020, Jean-Marc Bellot n'était pas un farouche défenseur de ce projet, bien au contraire. Mais il avait opté pour un référendum décisionnaire afin de poursuivre ou non ces aménagements. La population avait voté oui à 62,87 % (193 voix contre 114 pour le oui) le 9 mai dernier.

Cette dernière phase d'aménagement s'est déroulée durant l'été et vient tout juste de se terminer. La piste a été reprofilée et permettra un confort de ski bien supérieur. Les neuf nouveaux enneigeurs TechnoAlpin ont été installés entre 1410 mètres et 1650 mètres pour assurer l'exploitation du haut du domaine et cette piste des Chamois.

Mais ce projet global de 790 000 euros comprenait des investissements actés indépendamment du résultat du référendum. Par exemple, toute la phase de déblais/remblais de la piste (70 000 €) avait été réalisée en 2020. Cet été, en parallèle des travaux sur la piste, un nouveau transformateur (1 250 kVa) deux fois plus puissant a été installé pour répondre aux besoins inhérents au système d'enneigement. De plus, l'usine à neige a été optimisée puisque désormais, il n'y a plus qu'un seul système et que les trois pompes vont pouvoir fonctionner de façon conjointe faisant passer la capacité de production de neige de culture de 240 m³ par heure à 370 m³ par heure.

À l'aube de la saison 2021-2022, la station de Gresse-en-Vercors ouvre également un nouveau chapitre puisque Jean-François Motes est à sa tête depuis deux mois, suite au départ de Valéry Routaboul. L'Epic va également assurer l'exploitation du domaine nordique. La station sera ouverte à partir du 18 décembre et les week-ends de décembre si la neige « naturelle » est au rendez-vous. •

GRESSE-EN-VERCORS

La station se dote de trois parcours balisés et sécurisés pour le ski de randonnée

Le ski de randonnée est une activité en plein essor, dopée par la pandémie et le changement climatique, comme l'ont remarqué depuis quelque temps Dominique Greslou, élu à la commune et Franck Grabias, socioprofessionnel et adepte de la discipline.

« Nous souhaitons mettre en place des parcours permanents répondants à une demande croissante afin de structurer le ski de rando. D'autres stations l'ont fait... Pourquoi pas nous ? D'autant plus que ce projet contribue à la diversification de l'offre touristique sur le territoire communal », soulignent-ils.

Un plan départemental en faveur du ski de randonnée

Après l'avoir exposé au conseil municipal, à l'EPIC qui gère le domaine skiable, aux professionnels du secteur, au Parc naturel régional du Vercors et aux habitants, tous les feux sont au vert

pour le lancement.

Douze stations dont Gresse-en-Vercors sont accompagnées par le département de l'Isère pour la mise en place de parcours de ski de randonnée balisés, avec plusieurs niveaux de difficulté. Les sites demandeurs s'engagent à respecter un cahier des charges privilégiant la sécurité. Le balisage est subventionné à 100 % par le Département et ce dernier investit également dans le fonctionnement. La station pilote testera le concept cet hiver, recueillera le ressenti des usagers dans le but d'instaurer de vraies normes transposables aux sites intéressés.

L'idée est d'éviter que ces skieurs se dispersent en canalisant la pratique sur des parcours spécifiques. Plutôt initiatiques, ils cheminent près des pistes de ski alpin à la montée puis utilisent les pistes de descente du domaine skiable. « Les skieurs qui veulent

découvrir ce sport de pleine nature ont besoin d'être sécurisés, explique Franck. Il devient ainsi accessible à un large public. »

Les secours peuvent être assurés par le service des pistes. Toutes les explications sont détaillées sur les panneaux placés au départ des circuits et un appareil vérifie que le DVA (Détecteur de victimes d'avalanche) émet correctement. Reste à suivre les piquets et losanges jaunes qui jalonnent le parcours et profiter des magnifiques paysages de montagne tout en respectant la faune sauvage !

Un rendez-vous ce samedi 12 février

Le Département et ses partenaires investiront les lieux pour une journée entièrement dédiée à la pratique du ski de randonnée, ce samedi. Des ateliers gratuits abordant différents thèmes seront proposés : sauvetage et



Le panneau référençant les trois parcours est visible à la Maison du Grand Veymont. Photo Le DL/Nathalie RICHARD

avalanche DVA, préparation d'une sortie en terrain enneigé, ski de randonnée et exploitation du domaine skiable, sensibilisation au dérangement hivernal de la faune sauvage ou encore escape game avalanche. Il sera possible de tester du matériel. La jour-

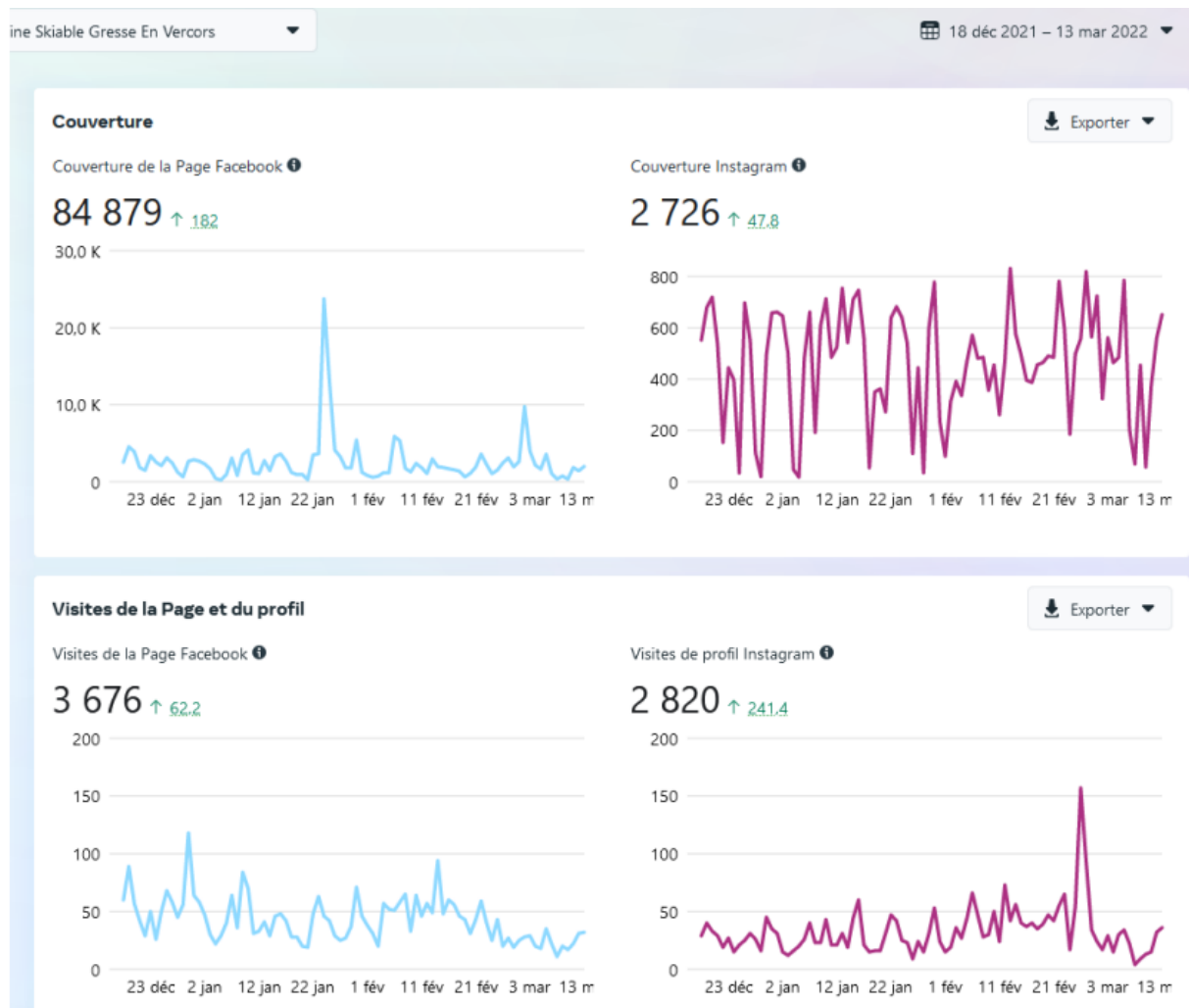
née se clôturera à 17 h au cinéma le Scialet avec la projection-débat autour du film "Traces".

Isère

À Gresse-en-Vercors, le lancement de saison est positif

Un temps idéal, un volume de neige produite de 55 000m³, des vacanciers heureux : tous les ingrédients étaient au rendez-vous sur la 1^{re} semaine des vacances de Noël. En revanche après Noël, les intempéries ont contraint la station à fermer.

II - RESEAUX SOCIAUX



Domaine Skiable Gresse En Vercors

@Ski.Vercors · ⭐ 4,7 (54 avis) · Station de ski

Facebook : 3 979 j'aime

Instagram : 1 572 abonnés

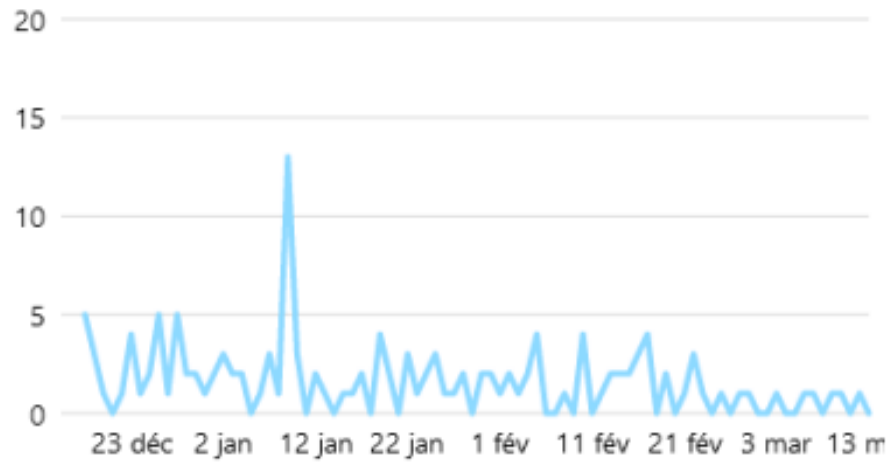
Le travail sur les réseaux sociaux entamer il y a trois ans continuent, avec une attention particulière cette année sur le compte Instagram.

Nouveaux J'aime et abonnés

Exporter ▼

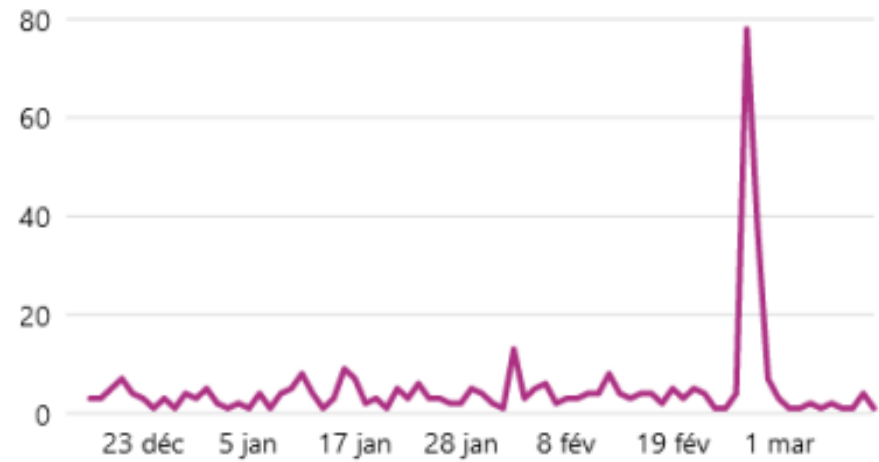
Nouvelles mentions J'aime sur la Page Facebook ⓘ

138 ↑ 29



Nouveaux abonnés Instagram ⓘ

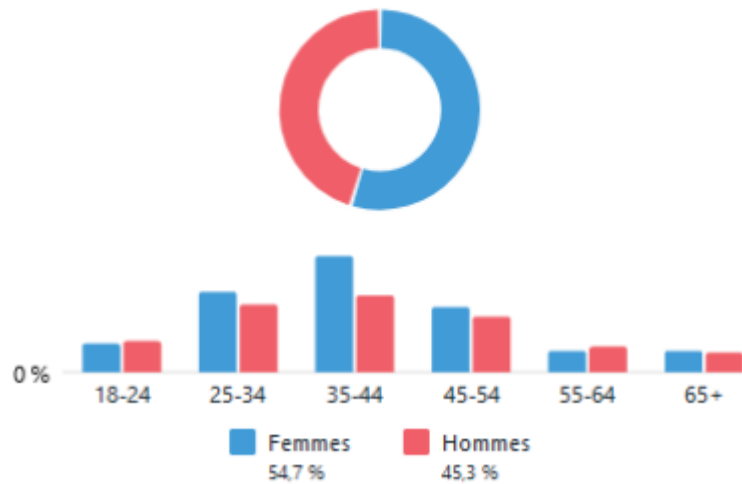
367 ↑ 208,4



Mentions J'aime de la Page Facebook

3 975

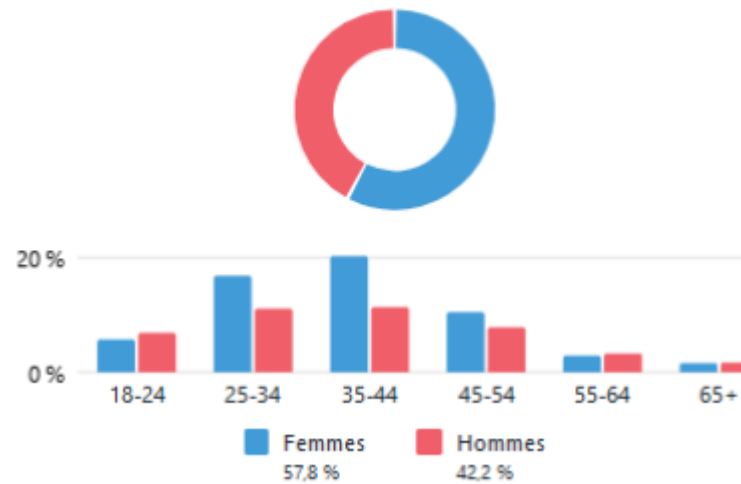
Âge et genre



Abonnes Instagram

1 565

Âge et genre



III - NOTORIETE EN LIGNE



Stéphane Varin ("CASASTEPH")

Local Guide · 117 avis · 104 photos

★★★★★ il y a un jour **NOUVEAU**

Personnel de remontées souriant et très agréable, pistes pour tous les niveaux et tous les goûts (alpin, luge et fond), pas trop de monde, station familiale, personnel ESF très agréable, bref ce n'est pas l'usine à touristes.

Visité en mars



2



Mehdi C

Local Guide · 65 avis · 24 photos

★★★★★ il y a 4 jours **NOUVEAU**

Pas trop de neige mais comme toutes les autres années super domaine et les personnes de la station toujours au top

Visité en février



Sweet Land

Local Guide · 151 avis · 787 photos

★★★★★ il y a une semaine **NOUVEAU**

Station familiale agréable et accessible personnel sympa

Visité en février



eirendira regimbeau

14 avis

★★★★★ il y a 2 semaines **NOUVEAU**

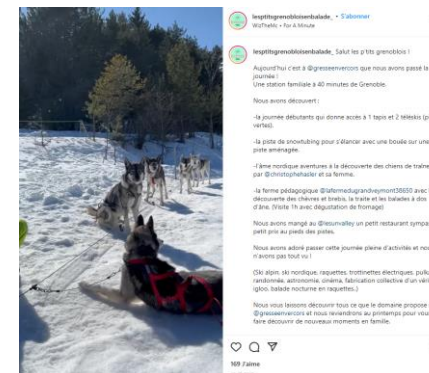
Très bien !! Au top pr apprendre aux enfants à skier ...skier en famille tranquillement.

Personnel de la station très accueillant ...très gentil !

Visité en février

IV - ACCUEIL D'INFLUENCEURS

La station a accueilli deux influenceurs sur la saison 2021/2022 : Alexis Marcellin, ambassadeur Savoie Mont blanc et Isère le département avec 44,4K abonnés sur instagram, et Les Ptits Grenoblois en balade, groupe de mamans de la région suivi par une cible familiale grenobloise (6,1 K abonnés). Un programme d'activités leur a été organisé pour qu'ils découvrent l'intégralité de la station (Ski, ski nordique, raquette, fatbike, musher, Ferme du Grand Veymont, etc.).



V - ANIMATIONS ET EVENEMENTS

V.1 - Pots d'accueil

A cause des contraintes COVID, il n'était pas possible cette année de servir de boissons au pot d'accueil cette année. Ceux-ci ont donc eu moins de succès. De plus l'implication des partenaires et le rôle de chacun est à redéfinir pour l'année prochaine.

V.2 - Descentes aux flambeaux

Les descentes aux flambeaux ont été annulées pour cause de contrainte COVID sur la première moitié de la période d'ouverture de la station. Elles ont de nouveau pu avoir lieu sur les vacances de février.

V.3 - Evénement de début de saison

4 & 5 DÉCEMBRE

FÊTE L'HIVER À GRESSE EN VERCORS
NOMBREUSES ANIMATIONS POUR TOUS !

Ouverture du téléski du Bessard, offert !

SAMEDI 15H - 16H | FOYER NORDIQUE
Bourse au matériel sportif
Animations ski de fond

DIMANCHE 10H30 - 15H30 | FRONT DE NEIGE
Biathlon, Big Air Bag,
VTT, Slalom, Luges, Yooner,
Chiens de traîneaux, Ze trott
Restauration sur place

LE 4 & 5 DÉCEMBRE 2021

PARTENAIRES :
MAIRIE DE GRESSE EN VERCORS, BEGAG, OEVA,
FOYER DE FOND, ESF, SKI CLUB, GRILLET SPORTS, L'ÂME NORDIQUE, ZE TROTT ET
LE COLLECTIF VERCORS - TRIÈVES POUR LA PROMOTION DES SPORTS D'HIVER

www.gresse-en-vercors.com | 04 76 34 30 04

AVEC LA NEIGE, ON FÊTE L'HIVER !

(animations adaptées en cas de manque de neige)

SAMEDI 4 DÉCEMBRE

DE 13H À 16H AU FOYER NORDIQUE

On recharge les skis, le téléski du Bessard sera ouvert gratuitement !
Bourse au matériel sportif - Gratuit et ouvert à tous sur inscription
avant le mercredi 1er décembre à midi à begag3@gmail.com (Association BEGAG)
Animations autour du ski de fond : ateliers, jeux, mini courses, ... (Foyer de fond)

DIMANCHE 5 DÉCEMBRE
DE 10H30 À 15H30 SUR LE FRONT DE NEIGE

Offerts à tous :

Ouverture du téléski du Bessard
12h : Apéritif offert par la Mairie
Biathlon avec Carabine laser (ESF - Grillet Sports - Ski Club)
Saut sur « big air bag » et VTT (Grillet Sports)
Slalom des sports d'hiver (Luge / Paret / Skis...) prêt de luge et Yooner (ESF- Ski Club - Grillet sports)
Présentation Chiens de traîneaux (L'Âme Nordique)

Activités payantes :

Location de raquettes, skis, vtt (Grillet Sports - foyer de fond) / Initiation Ze Trott

Restauration sur place :

Pizzeria mobile Sotto il ponte et Camion frites

LE 4 & 5 DÉCEMBRE 2021

PARTENAIRES :
MAIRIE DE GRESSE EN VERCORS, BEGAG, OEVA,
FOYER DE FOND, ESF, SKI CLUB, GRILLET SPORTS, L'ÂME NORDIQUE, ZE TROTT ET
LE COLLECTIF VERCORS - TRIÈVES POUR LA PROMOTION DES SPORTS D'HIVER

www.gresse-en-vercors.com | 04 76 34 30 04

V.4 - Événement de fin de saison



FETE DE FIN DE SAISON
DIMANCHE 13 MARS 2022
venez skier déguisés !
un chocolat chaud offert au sun valley
à toutes les personnes déguisées!

De 10h à 12h
CHALLENGE EMILE GIRAUD
du ski club

à partir de 14h
ANIMATIONS NORDIQUES !!
gymkhana, initiation biathlon
ON S'AMUSE EN GLISSANT !
yooher, luge et
maquillage pour les enfants

à partir de 15h
slalom
water slide
Démo big air bag

programme sous réserve de conditions météo favorables !

FÊTE ORGANISÉE PAR :
Domaine skiable de gresse en vercors, Béga9, Mairie de gresse en vercors, Geva, Foyer de fond nordique,
Magasin Grillet Sports, Le restaurant Le Sun Valley, L'esf de gresse en vercors et Le ski club de gresse !



H - GROUPES DE TRAVAIL 2022



En décembre 2021, le Conseil d'Administration a décidé de 4 thématiques prioritaires à travailler dans le cadre de groupes de travail spécifiques :

- Stratégie de commercialisation du Domaine Skiable
- Stratégie de communication du Domaine Skiable
- Développement de l'offre de produit B to C
- Démarche qualité, tableaux de bord et développement durable

Une méthode commune a été définie, puis chaque groupe s'est réuni pour définir ses objectifs, son calendrier et sa méthode de travail. Malheureusement les groupes ont peu avancé au premier trimestre 2022, mais la dynamique peut encore être relancée pour préparer la saison suivante.

Le travail du 4^{ème} groupe a également vocation à nourrir le présent rapport d'activité pour les prochaines années.

Stratégie de commercialisation du Domaine Skiable Élu référent : Jean-Luc	
Constats :	<p>Marges de développement tant sur le grand public que sur les groupes. Gresse n'est pas assez connu sur le sud grenoblois Déjà pas mal de groupes, mais encore beaucoup de possibilités. Il existe déjà une trame, sur la base de l'étude Loisirs Solutions.</p>
Objectifs :	<p>Définir une stratégie de commercialisation à destination des groupes, institutions, partenaires, etc. (cibles prioritaires, produits proposés, politiques tarifaires...) pour : Augmenter les bénéfices de la RDSGV. Fidéliser des nouveaux publics.</p>
Contraintes :	<p>Forte concurrence. Manque de moyens humains et financiers.</p>
Calendrier :	<p>15 novembre 2021 : lancement de la réflexion Janvier : création du groupe de travail Janvier > avril : réunions régulières Mai 2022 : validation du plan de commercialisation en CA</p>
Méthodologie :	<p>Un groupe de travail de 4-5 personnes : Jean-Luc, Marine, Hugo + 1 ou 2 membres de la commission Points réguliers en CA</p>

Stratégie de communication du Domaine Skiable Elu référent : Gilles	
Constats :	<p>Site web, signalétique et charte graphique vieillissants.</p> <p>Manque de notoriété du Domaine Skiable, notamment sur le bassin grenoblois.</p> <p>Manque de la valorisation de la saison hivernal en saison estivale.</p> <p>Pas de budgets communication.</p> <p>Réseaux sociaux (facebook et instagram) qui fonctionnent bien.</p> <p>Manque de définition de la stratégie (publics cibles, identité et sous-identités de la station, etc.).</p>
Objectifs :	<p>1-Faire un état des lieux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des actions existantes • des moyens (techniques, humains) • des besoins de compétences externes <p>2-Définir une stratégie de communication.</p> <p>Déterminer des objectifs à atteindre à court et moyen terme.</p> <p>3-Chiffrer des scénarios budgétaires.</p>
Contraintes :	<p>Capacité d'investissement.</p> <p>Coordination nécessaire avec le Conseil Municipal et la stratégie touristique communale.</p>
Calendrier :	<p>Avoir atteint les objectifs en mai 2022</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. état des lieux > fin janvier 2. définition de la stratégie et des objectifs > février-mars 3. chiffrage de scénarios > avril 4. validation par le CA > fin avril 5. Suivi continue des retombées
Méthodologie :	<ol style="list-style-type: none"> 1. état des lieux : sous-groupe environ 5 à 7 personnes : Gilles, Marine, Hugo + ... 2. définition de la stratégie : CA + Hugo + Maire + 2 membres de la commission + Marine ? 3. chiffrage : groupe idem étape 1

	Développement de l'offre de produits B to C Elus référents : Dom, Franck, Bertrand
Constats :	<p>Offre existante : pistes de ski tout niveau / piste de luge qui a un gros succès, mais pas assez valorisé / ski de fond au même départ que le ski alpin / sentiers de randonnées / tapis / snowtubbing.</p> <p>Offre parfaite pour l'initiation.</p> <p>Centralité du front de neige.</p> <p>Offre d'animation (igloo, visites de l'usine à neige, etc.) qui a du succès.</p> <p>Tarifs accessibles.</p>
Objectifs :	<p>Trouver des activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> • économiquement rentables pour la Régie du Domaine Skiable • qui améliorent l'offre pour les touristes • attractives pour le public • permettant de communiquer sur la station • qui étendent la saison • pour certaines qui pourraient tourner sans neige ou sous la pluie
Contraintes :	<p>Être économiquement rentable.</p> <p>Ne pas être en concurrence avec l'offre existante sur le territoire.</p> <p>Rester en cohérence avec les stratégies de communication et de commercialisation.</p>
Calendrier :	<p>1-Décembre > janvier : prospection sur ce qui se fait ailleurs</p> <p>2-Mars : restitution et échanges, choix des idées prioritaires</p> <p>3-Mars > avril : études sur ce qui sera transposables</p> <p>Au long court : développement de l'offre</p>
Méthodologie :	<p>1-Appel à idées larges (sociopro, habitants, touristes, etc.) sur une boîte mail à créer.</p> <p>2-Restitution des idées reçus au CA début mars par groupe de travail : Franck, Bertrand, Dom, Hugo, avec retours aux personnes ayant participées à l'appel à idée</p> <p>3-Créations de groupes de travail en fonction de la restitution</p>

Démarche qualité, tableaux de bord et développement durable Elu référent : Gilles	
Constats :	<p>Enquêtes existantes, mais manques quand même de repères et d'indicateurs pour le suivi de l'activité et la mise en place de stratégies.</p> <p>Données non centralisés, non classés et non suivis.</p>
Objectifs :	<p>Repérer les thèmes et les données qui seront le plus utiles et pertinente pour la RDSGV.</p> <p>Accompagner les stratégies de communication, commercialisation, développement, etc.</p> <p>Avoir des repères technico-économiques.</p>
Contraintes :	<p>Données éparpillées.</p> <p>Données à créer.</p> <p>Bien évaluer les besoins pour pas créer une usine à gaz qu'on ne sera pas en capacité de gérer.</p>
Calendrier :	<p>Avant Noël :</p> <p>repéré les grands thèmes</p> <p>données qui nous paraissent indispensables mais que l'on a pas aujourd'hui (et mettre en place des petites choses dès cette saison).</p> <p>Juillet 2022 : tableaux de bords finalisés.</p>
Méthodologie :	<p>Réunion de lancement : CA + équipe permanente RDSGV + Maire : définir les grands thématiques à travailler</p> <p>Groupe de travail de 4 personnes (élus + Hugo) qui travaillera selon les sujets avec les employés concernés, et fera des bilans intermédiaires au CA (au moins 1 en mai, plus selon l'avancement)</p>

Liste des abréviations

CA	Conseil d'Administration
EPIC	Etablissement Public à Caractère Industriel et Commercial
RDSGV	Régie du Domaine Skiable de Gresse-en-Vercors
PIDA	Plan d'Intervention de Déclenchement d'Avalanche